



Rapport
Environnement,
Social et de
Gouvernance

2025



A propos de ce rapport

Ce **rapport annuel ESG** du Groupe Camusat s'inscrit dans la **continuité des principaux cadres internationaux de reporting extra-financier** et tient compte des **évolutions réglementaires européennes en matière de durabilité**.

Il présente de manière équilibrée nos performances **environnementales, sociales et de gouvernance**, ainsi que les principaux risques,

opportunités et impacts qui influencent la capacité du Groupe à créer de la valeur durable sur l'ensemble de sa chaîne d'activité.

Ce rapport vise à offrir à l'ensemble de nos parties prenantes une vision d'ensemble de notre démarche ESG pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 : engagements, politiques mises en oeuvre, actions concrètes et résultats obtenus sur les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance.

La responsabilité et la transparence sont au coeur des relations de confiance que nous développons avec nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires, nos investisseurs et nos partenaires. Chaque année, nous renforçons notre approche ESG en améliorant la qualité de nos données, notre dispositif de suivi et nos mécanismes de gouvernance.

Dans une logique d'amélioration continue, vos questions et commentaires concernant ce rapport et la démarche ESG du Groupe Camusat sont les bienvenus à l'adresse suivante :

public.relations@camusat.com

L'essentiel 2025

230 M€
de chiffre
d'affaires

1 952

collaborateurs

98% des
employés recrutés
localement

15
pays

Environnement

44 360
tCO₂
évités en 2025

19,3%
des sites en
100% solaire

Trajectoires climat
**validées par
SBTi**
(Opco & Aktivco)

66,6%
des sites intégrant
une énergie solaire

311 607
tCO₂
évités (cumulés)

Social

75 554
heures de formation
(**37,7h**/employé en
moyenne)

25 184
heures de formation
HSE
(**34%** du total des
heures de formation
délivrées)

Sociétal & de Gouvernance

**Système de
Gestion E&S
déployé,**
aligné sur
les standards 

0
sanction ou litige
majeur lié à la
conformité

20
audits internes et
3
audits externes en
2025

100%
des collaborateurs
couverts par un
Code Éthique



Sommaire

Présentation du Groupe 6

Profil du Groupe	7
Nos activités : OpCo & Aktivco	8
Nos implantations et présence mondiale	9
Gouvernance corporative	10
Modèle économique & création de valeur	11
Gestion des risques (ERM)	12
Analyse de double matérialité	13



Gouvernance de la Durabilité 14

Rôle du Comité Exécutif et du Président	15
Structure de gouvernance ESG & responsabilités	16
Pilotage de l'ESG dans les filiales	17
Système de gestion environnemental et social (SGES)	18
Audits internes & externes	19
Dispositif d'alerte & conformité	20
Indicateurs de gouvernance de la durabilité	21

Vision, Engagements & Stratégie ESG 22

Notre vision ESG	23
Nos engagements prioritaires	24
Alignement sur les ODD des Nations Unies	25
Stratégie Bas Carbone & trajectoire validée SBTi	26
Engagements SFI - Normes de Performance	28
Parties prenantes : attentes, dialogue & mécanismes de consultation	29
Normes et référentiels applicables	30

Environnement (E) 31

Innovation énergétique & transition vers des solutions bas carbone	32
Performance carbone : émissions de GES	33-34
Efficacité énergétique et optimisation des opérations	35
Gestion durable des déchets et économie circulaire	36
Gestion responsable de l'eau	37
Biodiversité & gestion des impacts environnementaux	38
Résilience climatique & adaptation des infrastructures	39

Social (S) 40

Santé, sécurité & prévention des accidents	41
Sécurité routière	42
Conditions de travail & droits humains	43
Développement des compétences, formation & gestion des talents	44
Diversité, inclusion & égalité professionnelle	45
Emploi local, développement RH par région et engagement des collaborateurs	46
Dialogue social	47

Sociétal & Gouvernance (G) 48

Création d'emplois locaux & inclusion économique	49
Chaîne d'approvisionnement durable	50
Lutte contre la corruption & conformité (Sapin II)	51
Cybersécurité & protection des données	52
Investissements responsables & performance des business models	53

Annexes - Méthodologie, périmètre et reporting 54

Méthodologie de reporting ESG	55
Périmètre et règles de consolidation	56
Méthodologie carbone et facteurs d'émission	57
Reporting extra-financier	58-60
Glossaire des termes ESG	61

Message du Comité Exécutif



Richard THOMAS
Président

“ Au fil des années, le groupe Camusat s’est imposé comme un moteur de décarbonation des infrastructures de télécommunications, en particulier en Afrique, où la connectivité reste un élément essentiel du développement économique et social. Grâce à notre modèle ESCO, conçu en étroite collaboration avec les opérateurs mobiles en tant que partenaire de confiance pour les stratégies de décarbonation, nous avons amélioré l’efficacité énergétique des réseaux télécoms tout en orientant le secteur vers des opérations durables.

En 2025, nous avons renforcé l’impact communautaire de notre stratégie avec le déploiement du modèle TWESCO. Alliant l’efficacité de l’ESCO à notre expertise en infrastructures passives, le modèle TWESCO permet un déploiement évolutif des réseaux dans les zones rurales et isolées, réduisant la fracture numérique et garantissant que les infrastructures numériques soutiennent l’accès et le développement de services essentiels tels que l’éducation, la santé, l’administration publique et les nouvelles opportunités économiques.

Notre engagement dépasse le simple déploiement des réseaux, générant un impact social concret. Les initiatives menées par Aktivco, notre division d’investissement et de développement d’infrastructures renforcée par l’expertise opérationnelle des OpCo, favorisent le développement des compétences, créent des emplois locaux et contribuent au développement des communautés au sein du Groupe comme au-delà. À ce jour, les efforts du groupe Camusat ont permis de connecter plus de 10 millions de personnes, de fournir des services numériques à plus de 5 000 communautés rurales et de créer plus de 10 000 emplois locaux — tout en maintenant des opérations à faible émission de carbone.

Pour l’avenir, le groupe Camusat continuera d’étendre la couverture numérique et de maximiser son impact social. En intégrant des modèles d’affaires innovants et en coopérant étroitement avec les opérateurs mobiles, nous visons à garantir que les infrastructures numériques durables stimulent non seulement la transformation numérique de l’Afrique, mais créent également une valeur durable pour les communautés locales.



Elodie PERRIGOT
Directrice RH & ESG
Groupe

“ Au sein du groupe Camusat, nos collaborateurs sont au cœur de la création d’un impact durable. Avec 98 % de nos effectifs recrutés localement, nous nous engageons à générer des opportunités renforçant les communautés tout en soutenant notre activité.

Nous mettons l’accent sur l’attraction et la fidélisation des talents en favorisant une culture d’apprentissage continu, de développement des compétences et d’évolution professionnelle. Les initiatives de formation et de renforcement des compétences permettent à nos collaborateurs de stimuler l’innovation et l’excellence opérationnelle.

La santé et la sécurité restent une priorité absolue, avec des standards rigoureux visant à protéger nos équipes et nos sous-traitants sur l’ensemble des projets.

En investissant dans le développement des talents locaux, en favorisant le bien-être et en renforçant une culture de sécurité exigeante, le Groupe s’assure que ses collaborateurs sont engagés, compétents et contribuent activement au développement durable des communautés dans lesquelles il opère.



Aïda DIOUF
Directrice Générale
Afrique

“ En Afrique, notre rôle va au-delà de la simple construction de réseaux. Nous collaborons étroitement avec les instances sectorielles, les autorités publiques et les parties prenantes locales, contribuant aux discussions qui façonnent le développement national et régional, tout en soutenant la souveraineté numérique et le contrôle local des infrastructures critiques.

Nous agissons avec un fort sens des responsabilités, dans le plein respect des réglementations locales, convaincus que la manière dont nous délivrons est aussi importante que ce que nous délivrons.

Notre travail contribue également à l’inclusion économique en élargissant l’accès aux services numériques, en soutenant le développement des compétences locales et en créant de nouvelles opportunités pour les communautés.

Finalement, les infrastructures que nous déployons ont une finalité plus large : elles soutiennent une croissance économique durable tout en contribuant au bien-être à long terme des populations et des pays où nous opérons, et sont guidées par des pratiques commerciales responsables et éthiques.



Joseph TOUMA
Directeur Opérations
et de l’Excellence
Technologique Groupe

“ Atteindre l’excellence opérationnelle et technologique nécessite une innovation continue ainsi que l’intégration de solutions avancées et pérennes. En tirant parti d’une expertise approfondie en digitalisation, intelligence artificielle native et gestion intelligente de l’énergie, nous optimisons la consommation énergétique, améliorons la performance des actifs et faisons progresser nos objectifs de réduction carbone.

L’adoption d’une approche de modèle économique couvrant l’ensemble du cycle de vie — de la conception et du financement au déploiement et à l’exploitation à long terme — permet de créer des infrastructures robustes et évolutives, capables de s’adapter aux besoins changeants du marché. En structurant et en opérant nos actifs selon des modèles d’infrastructures durables, le Groupe renforce sa résilience tout en générant des valeurs durables pour l’ensemble des parties prenantes.

Ces efforts vont au-delà des opérations, contribuant à des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux à travers des infrastructures durables, performantes et de longue durée, favorisant la décarbonation des réseaux de télécommunications et l’inclusion numérique dans les communautés sous-desservies.



Notre Groupe

Faire du **développement durable** un choix judicieux pour l'avenir des **infrastructures de télécommunication**

Le Groupe Camusat construit et exploite des infrastructures de télécommunications, contribuant ainsi à l'élargissement de l'accès au numérique, à l'inclusion sociale et à la promotion de solutions énergétiques durables pour les réseaux télécoms.



Profil du Groupe

En 2025, Camusat compte 1 952 collaborateurs, dont 98% recrutés localement, conformément à son engagement en faveur du développement des compétences et de l'emploi dans les pays d'intervention.

Le modèle d'affaires couvre l'ensemble de la chaîne de valeur des infrastructures télécoms : ingénierie, construction, intégration énergétique, exploitation, maintenance et gestion d'actifs. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à environ 230 millions d'euros, reposant principalement sur des contrats long terme et des modèles d'infrastructures « as a service ».

Camusat contribue à la transition énergétique du secteur télécoms en déployant des solutions solaires et hybrides destinées à réduire la consommation de carburant, améliorer la résilience opérationnelle et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Fondé en 1977 en France, le Groupe opère aujourd'hui dans 15 pays situés en Afrique, Europe et Amérique latine.

1 952
employés

15
pays

98 %
d'emplois locaux

230 M€
de chiffre d'affaires

Nos activités : OpCo & Aktivco

La **structuration du Groupe** repose sur deux **divisions** distinctes mais **complémentaires** :



Activités opérationnelles

La division OpCo regroupe les activités d'ingénierie, de construction, d'installation et de maintenance des infrastructures télécoms. Elle est structurée autour de cinq activités :

- Construction et installation de sites télécoms ;
- Systèmes d'énergie & Energie renouvelables ;
- Installation et mise en service des équipements ;
- Réseaux fixes et fibre optique ;
- Services managés, maintenance & opérations.



Les enjeux ESG principaux associés aux activités OpCo sont :

- La santé et la sécurité des collaborateurs intervenant sur des chantiers à risques ;
- Les conditions de travail des salariés et sous-traitants ;
- La gestion des impacts environnementaux directs (déchets, carburants, nuisances) ;
- La conformité réglementaire locale.



Aktivco concentre des enjeux ESG spécifiques :

- Relations avec les communautés ;
- Impacts sur la biodiversité ;
- Conformité aux exigences des investisseurs ;
- Pilotage carbone des actifs exploités.



Financement et gestion d'actifs énergétiques

Aktivco constitue la division dédiée au financement, à la détention et à l'exploitation de solutions énergétiques pour les réseaux télécoms :

- ESCO (Energy as a service)
- TWESCO (Tower & Energy as a service)
- SAAS (Solar as a Service)

En 2025, la division Aktivco représente la quasi-totalité des émissions de gaz à effet de serre évitées générées par le Groupe, confirmant son rôle central dans la stratégie climatique.

Implantations et présence mondiale

Le Groupe est implanté en Afrique de l'Ouest et Centrale, Afrique de l'Est et Océan Indien, Europe et Région Caraïbes-Amérique latine.

569

Europe et
Région Caraïbes-
Amérique latine

1 952

nombre total
d'employés

1 383

Afrique &
Océan Indien



Cette **diversité géographique** implique :

- Une exposition différenciée aux risques politiques et réglementaires ;
- Des enjeux sociaux et sécuritaires propres à chaque zone ;
- Une forte variabilité des contraintes environnementales (climat, zones sensibles, accès à l'eau).

Le Groupe prend en compte ces **spécificités** dans :

- Sa cartographie des risques ;
- Ses plans de prévention sécurité ;
- Ses politiques environnementales ;
- Ses mécanismes de consultation des parties prenantes locales.

Gouvernance corporate

La gouvernance du Groupe repose sur :

- Un **Conseil de surveillance** chargé de la **supervision stratégique** ;
- Un **Comité Exécutif** responsable de la **mise en oeuvre opérationnelle**.

En 2025, le Conseil de surveillance s'est réuni six fois. Il valide les principales orientations stratégiques, les investissements structurants et les politiques Groupe.

Le Comité Exécutif est présidé par le Président du Groupe. Il comprend les directions des opérations, des finances, du juridique, de la conformité, de la cybersécurité, des ressources humaines, de l'ESG/HSE. La Direction RH & ESG, rattachée directement au Président, assure le pilotage du dispositif ESG à l'échelle du Groupe, conformément aux exigences de gouvernance de la durabilité.

La supervision ESG est donc exercée :

- Au plus haut niveau décisionnel,
- Avec des reportings réguliers ESG présentés au Comité Exécutif,
- Et une validation stratégique par les instances de gouvernance.

CONSEIL DE SURVEILLANCE (Supervision stratégique – investissements – politiques Groupe)

Validation
stratégique

PRÉSIDENT DU GROUPE (Préside le Comité Exécutif)

Management
stratégique

COMITÉ EXÉCUTIF Opérations / Finance / Juridique & Conformité / Cybersécurité / RH / ESG / HSE

Pilotage
transverse

DIRECTION RH & ESG (rattachée au Président)

- Pilotage du dispositif ESG Groupe
- Reporting ESG régulier au COMEX
- Coordination HSE, social, environnement, gouvernance

Pilotage
opérationnel

FILIALES / OPÉRATIONS (OpCo & Aktivco)

- Mise en oeuvre opérationnelle
- Remontée des indicateurs ESG
- Application des politiques Groupe

Modèle économique & chaîne de valeur

52,6%
du chiffre d'affaires est lié à des activités à valeur environnementale

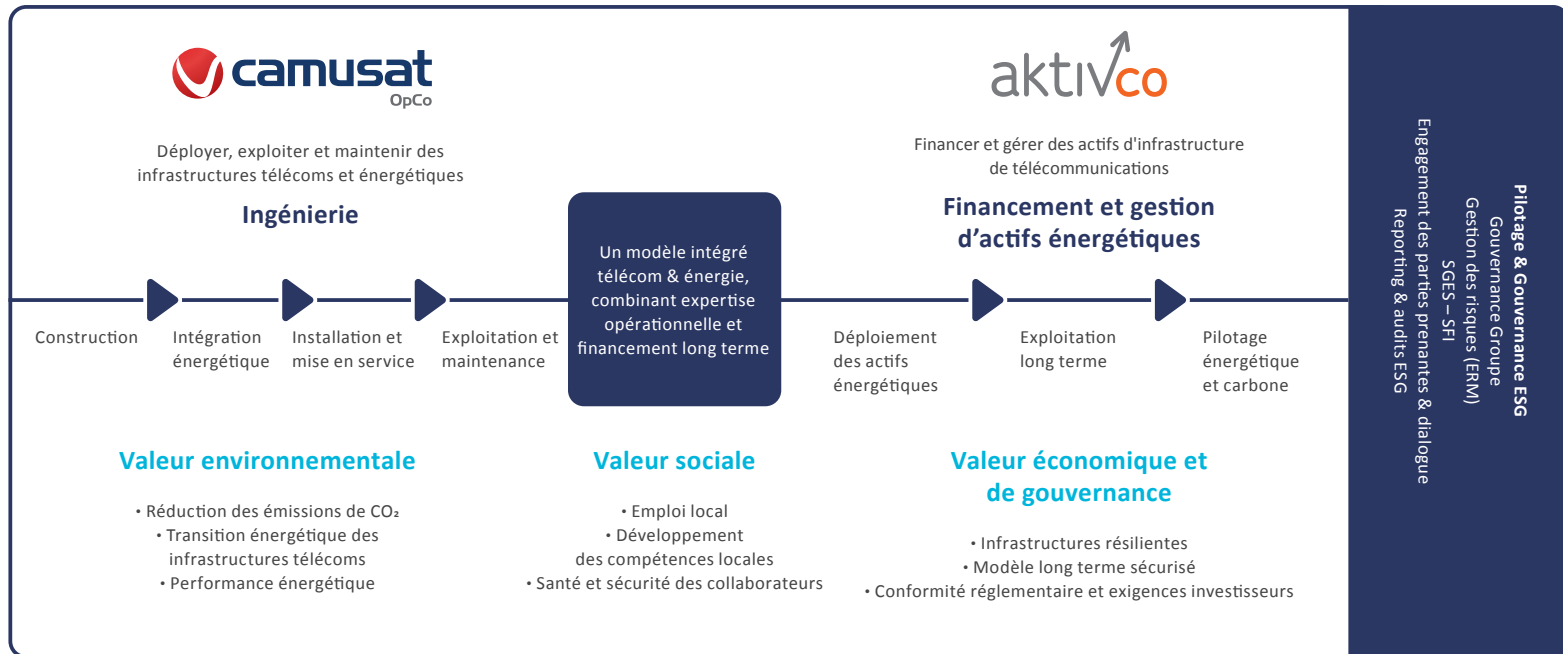
Plus de
311 607
tonnes de CO₂
évités en 11 ans

Le modèle économique du Groupe repose sur :

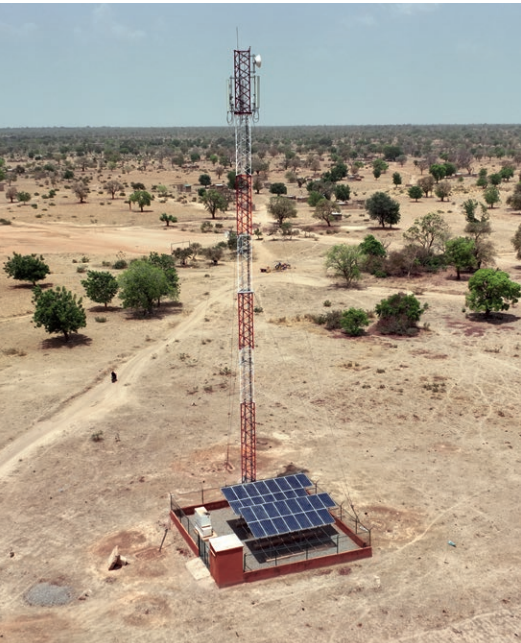
- Des contrats long terme avec les opérateurs télécoms,
- La fourniture de solutions intégrées de télécommunications et d'énergie,
- L'optimisation énergétique des infrastructures,
- La structuration financière et l'exploitation d'actifs énergétiques.

L'ESG est intégré au coeur du modèle économique :

- Environnement : réduction des émissions, efficacité énergétique, solutions solaires et hybrides,
- Social : emploi local, formation, santé et sécurité,
- Gouvernance : conformité, transparence, intégrité opérationnelle.



Gestion des risques (ERM)



Le Groupe a structuré son système de gestion des risques afin d'identifier, hiérarchiser et piloter : **Les risques financiers, Opérationnels, Stratégiques, De conformité, Réputationnels.**

Une cartographie spécifique anticorruption conforme à la loi Sapin II est déployée dans l'ensemble des filiales.



Prise en compte des enjeux ESG dans l'ERM

Les principaux risques ESG identifiés sont :

- Accidents du travail,
- Corruption,
- Impact du changement climatique,
- Chaîne d'approvisionnement,
- Cybersécurité.

Ces risques font l'objet de procédures, plans d'actions, contrôles périodiques et audits internes ou externes.

Catégories de risque ERM	Piliers ESG associés
Sécurité & accidents	Social
Corruption & éthique	Gouvernance
Changement climatique	Environnement
Fournisseurs & sous-traitants	Social / Gouvernance
Cybersécurité	Gouvernance

Double matérialité

Les enjeux prioritaires identifiés sont :



En 2024, le Groupe a **conduit son analyse de double matérialité** conformément aux recommandations de l'EFRAG.

81%
des enjeux sont matériels

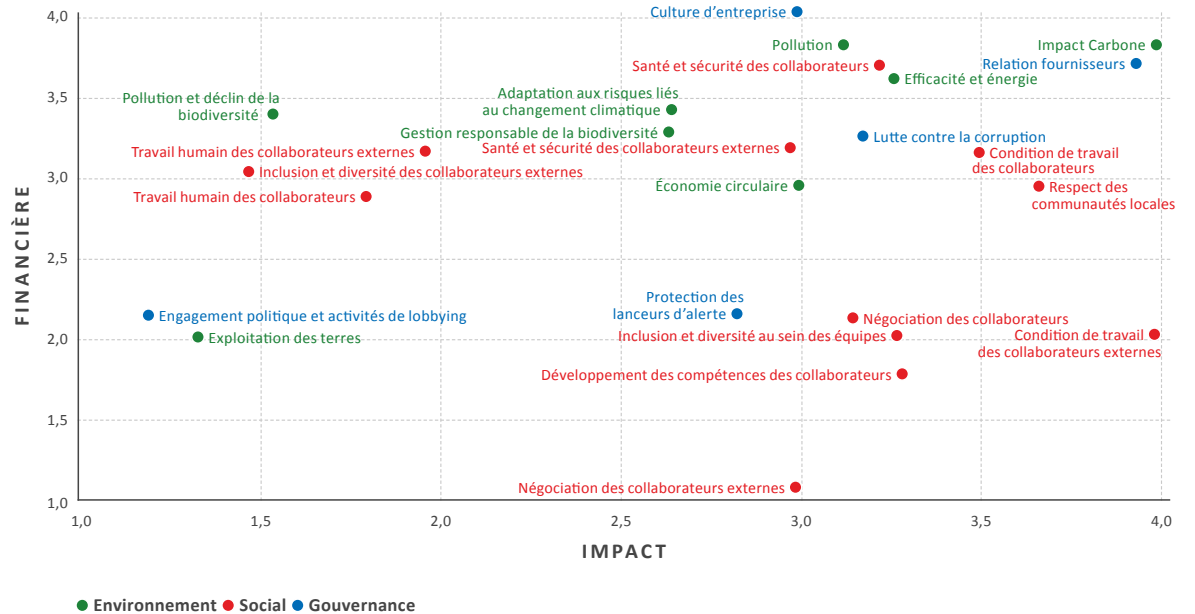
Méthodologie

- Identification des enjeux ESG,
- Consultation de 69 collaborateurs et 31 parties prenantes externes,
- Évaluation des impacts, risques et opportunités (IROs),
- Hiérarchisation selon deux axes :
 - Matérialité financière,
 - Matérialité d'impact.

Utilisation des résultats

- La double matérialité est utilisée pour :
- Piloter la stratégie ESG,
 - Prioriser les actions,
 - Structurer le reporting,
 - Orienter les investissements,
 - Renforcer la gouvernance de la durabilité.

Analyse de double matérialité Camusat





Gouvernance de la durabilité

La **gouvernance ESG du Groupe** est fondée sur une **organisation structurée** reliant les **niveaux Groupe** et **local**. Des responsabilités établies et des mécanismes formalisés garantissent la **qualité de la prise de décision**, la **fiabilité du reporting** et la **gestion proactive** des risques ESG.

Rôle du Président et du Comité Exécutif

Le **Comité Exécutif**, sous l'impulsion du Président du Groupe, **assume la responsabilité** ultime de la **stratégie de durabilité**.

Il valide les orientations ESG, s'assure de leur cohérence avec la stratégie globale du Groupe et veille à l'allocation des ressources nécessaires à leur déploiement effectif.

Le Président joue un rôle moteur dans le portage de la démarche ESG, tant en interne qu'en externe, notamment vis-à-vis des clients opérateurs télécoms, des partenaires financiers et des bailleurs de fonds. La durabilité est ainsi intégrée comme un facteur de performance globale, de gestion des risques et de création de valeur à long terme.

Le Comité Exécutif est régulièrement informé des avancées, des risques ESG majeurs, ainsi que des résultats des audits et des indicateurs de performance extra-financière.

La Directrice RH & ESG, membre du Comité Exécutif et rattachée hiérarchiquement au Président, assure le pilotage central de la stratégie de durabilité.

Des reportings ESG réguliers sont présentés au Comité Exécutif, permettant :

- La revue des performances,
- L'identification des écarts,
- La validation des trajectoires de progrès.



Richard THOMAS
Président



Thibaut DE RODELLEC
Directeur Général Adjoint



Aïda DIOUF
Directrice Générale Afrique



Julien CATEL
Directeur Administratif & Financier Groupe



Elodie PERRIGOT
Directrice RH & ESG Groupe



Christelle REIST
Directrice Juridique & Conformité Groupe



Joseph TOUMA
Directeur Opérations et de l'Excellence Technologique Groupe



Antoine ROBERT
Directeur d'Investissement Infrastructures Groupe



Florian RUBIN
Directeur Financement Infrastructure Groupe



Ivan NAZARSKI
Directeur Infrastructure Digitale & Sécurité de l'Information Groupe



Structure de gouvernance ESG et responsabilités

La gouvernance ESG du Groupe repose sur une structure clairement définie, **articulant le niveau groupe et le niveau local**. Une fonction ESG centrale coordonne la définition des politiques, des standards et des outils communs, **en lien étroit avec les fonctions HSE, RH, Achats, Juridique et Conformité**.

Les responsabilités sont formalisées afin de garantir une appropriation claire des enjeux ESG à chaque niveau de l'organisation. Les managers opérationnels sont pleinement impliqués dans la mise en oeuvre des exigences environnementales et sociales, notamment sur les sites télécoms et les projets d'énergie.

Cette organisation permet d'assurer une prise de décision éclairée, une remontée d'information fiable et une gestion proactive des risques ESG.

Thématiques clés	Groupe	Régions	Filiales
Stratégie ESG & orientations	A	C	I
Politiques & standards ESG	R	C	I
Déploiement opérationnel ESG	A	R	R
SGES (SFI/IFC)	R	R	R
Reporting & indicateurs ESG	R	C	R
Audits ESG	A	R	R
Dispositif d'alerte & conformité	R	C	R
Formation & sensibilisation ESG	R	R	R

A – Accountable : valide et rend des comptes
 R – Responsable : met en oeuvre
 C – Consulté : contribue
 I – Informé : tenu informé

Pilotage de l'ESG dans les filiales

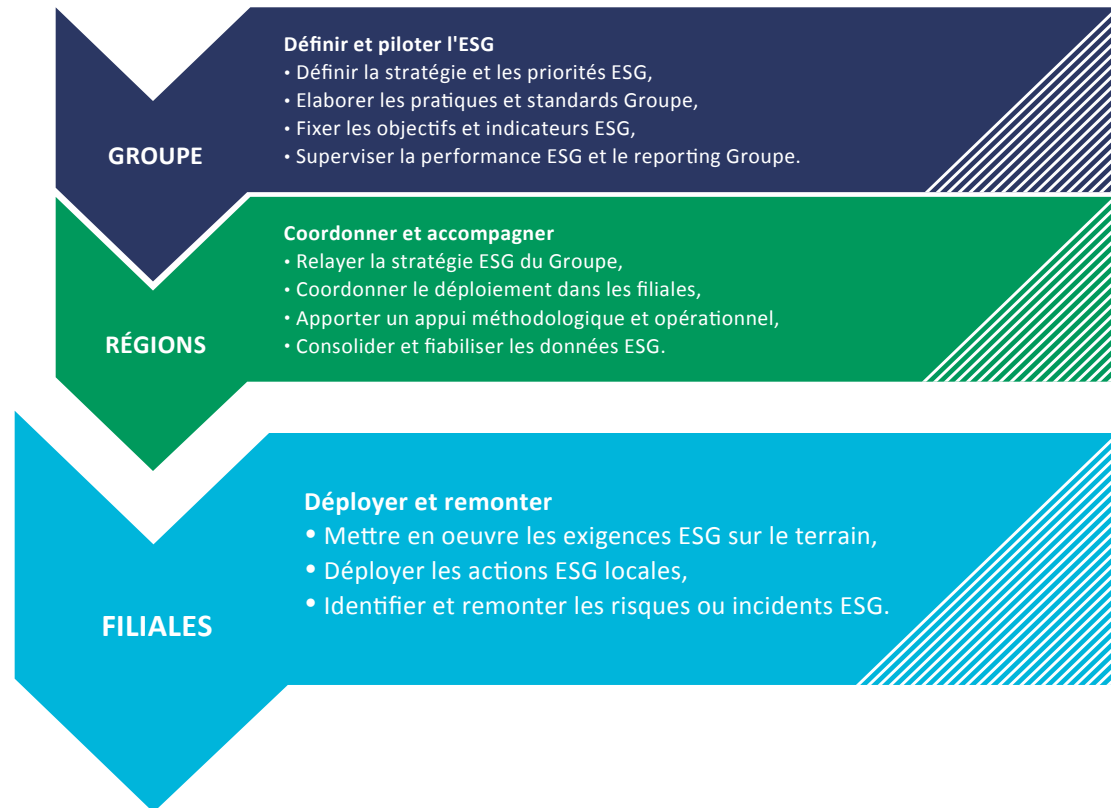
Le pilotage de l'ESG dans les filiales constitue **un enjeu clé compte tenu de la diversité géographique et contextuelle des opérations du Groupe.**

Chaque filiale est **responsable de l'application des politiques et procédures ESG** définies au niveau groupe, tout en tenant compte des exigences réglementaires locales et des **spécificités opérationnelles propres à son environnement.**

Dans ce cadre, chaque entité adapte les actions ESG aux enjeux locaux identifiés, met en oeuvre les politiques groupe en matière de sécurité, d'éthique et d'environnement, et organise des actions de formation internes afin de sensibiliser les équipes aux enjeux de durabilité.

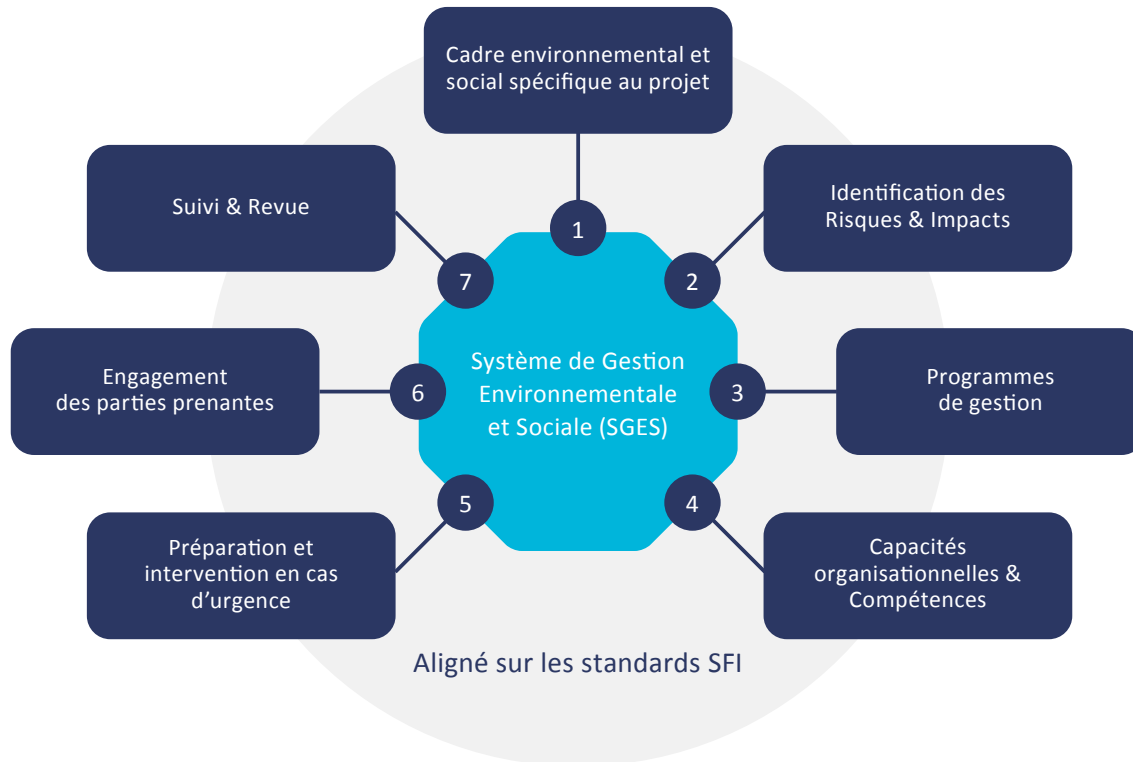
Des référents ESG et HSE sont identifiés au niveau local afin d'assurer le suivi opérationnel de la démarche. Ils jouent un rôle central dans la sensibilisation des équipes, le traitement des alertes, la remontée des indicateurs ESG et le suivi des engagements sociaux. Ils contribuent également à la collecte et à la fiabilité des données nécessaires au reporting extra-financier.

Le reporting ESG des filiales est structuré et consolidé au niveau groupe, permettant un suivi harmonisé des performances et des risques. La cohérence de la démarche ESG à l'échelle du Groupe est assurée par la réalisation d'audits transverses, l'utilisation d'outils communs de reporting, notamment via la plateforme ESG Groupe, ainsi que par la diffusion d'instructions et de référentiels groupe. Cette organisation favorise une montée en compétence progressive des équipes locales et le développement d'une culture commune de la durabilité.



Systeme de gestion environnementale et sociale (SGES)

Le Groupe déploie un **Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)**, aligné sur les standards de la **Société Financière Internationale (SFI / IFC)**. Ce système vise à **identifier, prévenir, atténuer et suivre les impacts environnementaux et sociaux** liés aux activités du Groupe, notamment dans le cadre des **projets financés par des bailleurs internationaux**.



Le SGES couvre l'évaluation des risques environnementaux et sociaux, la gestion des parties prenantes, les conditions de travail, la santé et la sécurité, la gestion des impacts environnementaux ainsi que les mécanismes de gestion des plaintes. Il constitue un cadre structurant permettant de répondre aux exigences des investisseurs et de renforcer la robustesse des pratiques ESG sur l'ensemble des projets.

Le SGES du Groupe repose sur un ensemble de dispositifs formalisés comprenant des politiques ESG, des procédures opérationnelles, des outils d'évaluation des risques environnementaux et sociaux, des plans d'actions environnementaux et sociaux ainsi que des mécanismes de traitement des plaintes accessibles aux parties prenantes.

Le fonctionnement du système s'appuie sur une logique structurée d'identification des risques E&S, d'évaluation des impacts, de mise en oeuvre de plans de maîtrise, de suivi et d'audit, et d'amélioration continue. Les filiales sont accompagnées par les Directions ESG Groupe et Régionales afin de mettre à jour les cartographies de risques environnementaux et sociaux, de former les équipes et de structurer les procédures locales en cohérence avec les exigences du SGES.

Par ailleurs, des audits indépendants sont réalisés régulièrement par des tiers, conformément aux exigences des investisseurs, afin d'évaluer la conformité et l'efficacité du système de gestion environnemental et social.

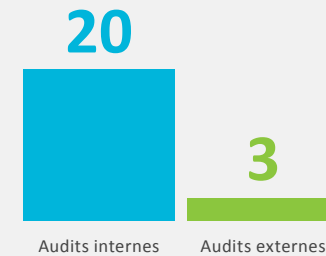


Audits internes et externes

Le dispositif de gouvernance de la durabilité du Groupe s'appuie sur la **réalisation d'audits internes et externes** visant à évaluer la **conformité des pratiques ESG** et l'efficacité des dispositifs mis en place. Ces audits constituent un levier essentiel de **maîtrise des risques et d'amélioration continue**.

Les audits internes permettent de vérifier l'application des procédures, la qualité du reporting ESG et la mise en oeuvre effective des plans d'actions correctifs au sein des entités et des projets. En complément, des audits externes peuvent être réalisés dans le cadre de projets financés, de certifications ou d'évaluations menées par des tiers indépendants, tels que des clients, des bailleurs de fonds ou des organismes spécialisés.

Les audits couvrent différentes thématiques, notamment les audits HSE, les audits RH, les audits relatifs aux droits humains, les audits de conformité ainsi que les audits de due diligence réalisés à la demande des investisseurs. Les conclusions et recommandations issues de ces audits font l'objet d'un suivi structuré au niveau groupe, contribuant au renforcement progressif du système de gouvernance ESG et à l'amélioration des pratiques.



2025

+ 17 audits par rapport à 2024

Le Groupe a mis en place **un dispositif global d’alerte** et de **conformité** permettant aux collaborateurs et aux parties prenantes de **signaler, de manière confidentielle**, toute situation non conforme aux **règles éthiques, sociales ou environnementales**.

Ce dispositif **vis** à **prévenir les risques** et à **renforcer** une **culture de transparence** et de **responsabilité** au sein de l’ensemble des entités.

Le Groupe s’appuie sur un Code Éthique, applicable à tous les collaborateurs, qui définit les principes de conduite en matière d’éthique des affaires, de respect des droits humains et de prévention de la corruption. Ce code est complété par un dispositif d’alerte éthique géré au niveau groupe, garantissant la confidentialité des signalements, l’impartialité de leur traitement et l’absence de représailles.

Ce dispositif s’inscrit dans une démarche globale de conformité, incluant un système de prévention des risques de corruption conforme à la loi Sapin II déployée dès 2022, reposant sur une cartographie des risques, des procédures formalisées, des contrôles internes et des actions de sensibilisation.

En complément, les filiales mettent en oeuvre des mécanismes de gestion des plaintes adaptés à leur contexte local. Ces mécanismes permettent de traiter les préoccupations sociales, environnementales ou liées aux conditions de travail et viennent compléter le dispositif d’alerte éthique groupe, en cohérence avec les exigences du SGES.

Enfin, la gouvernance de la conformité est renforcée par des partenariats externes et par l’intégration de la cybersécurité dans la gouvernance Groupe, à travers la surveillance des incidents, les plans de continuité et la réalisation d’audits IT.

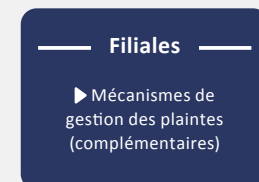
Dispositif d’alerte & conformité

Mécanisme de gestion des griefs Dispositif d’alerte et processus de traitement



Principes clés :
Confidentialité / Impartialité / Absence de représailles

Dispositifs d’alerte Organisation Groupe



Indicateurs de gouvernance de la durabilité

Les indicateurs qui sont consolidés via la plateforme ESG Groupe et qui font l'objet d'une trajectoire d'amélioration continue :

Domaine	Indicateurs	Résultats 2025
Gouvernance	% de filiales avec une gouvernance ESG déployée <i>Indicateurs d'évaluation : Référent ESG désigné ; Lien fonctionnel régional et groupe ; Reporting ESG transmis ; Politiques groupe déployées ; Gestion des évènements et des plaintes)</i>	80%
Formation	% d'heures de formation délivrées sur les thématiques ESG <i>Formations ESG : enjeux environnementaux, gestion de l'énergie/des déchets/ de l'eau/de la pollution/ de la biodiversité, conformité et standards E&S, santé sécurité au travail, droits humains, non-discrimination, harcèlement, capital humain, relations avec les parties prenantes, gestion des plaintes, éthique et anticorruption, cybersécurité et protection des données, etc.</i>	41%
Audit	Nombre d'audits annuels <i>Audits externes et internes ESG/E&S, HSE, RH et de conformité.</i>	23
Conformité	Délai moyen de traitement des plaintes <i>Durée moyenne entre la date de réception des plaintes et la date effective de la clôture du dossier</i>	18 days
Achats	% fournisseurs stratégiques groupe évalués sur leur performance ESG <i>Pourcentage des fournisseurs identifiés comme stratégiques au niveau du Groupe ayant fait l'objet d'une évaluation ESG</i>	92,1%
Cyber sécurité	Score sécurité IT <i>Dernière évaluation en 2025 réalisée par Almond</i>	800 / 1000



La performance de la gouvernance de la durabilité est suivie à travers des indicateurs clés, permettant d'évaluer le niveau de maturité ESG du Groupe et d'orienter les décisions stratégiques.

Ces indicateurs portent notamment sur la couverture du SGES, le déploiement des audits, la formation des équipes, le pilotage des risques ESG et le traitement des alertes. Ils sont intégrés progressivement dans les outils de reporting groupe et partagés avec les instances de gouvernance.

Cette approche favorise une gestion pilotée par la donnée et une amélioration continue des pratiques de durabilité.



Vision, engagements et stratégie ESG

L'approche ESG du Groupe Camusat est pleinement intégrée à sa stratégie de développement et à son modèle économique.

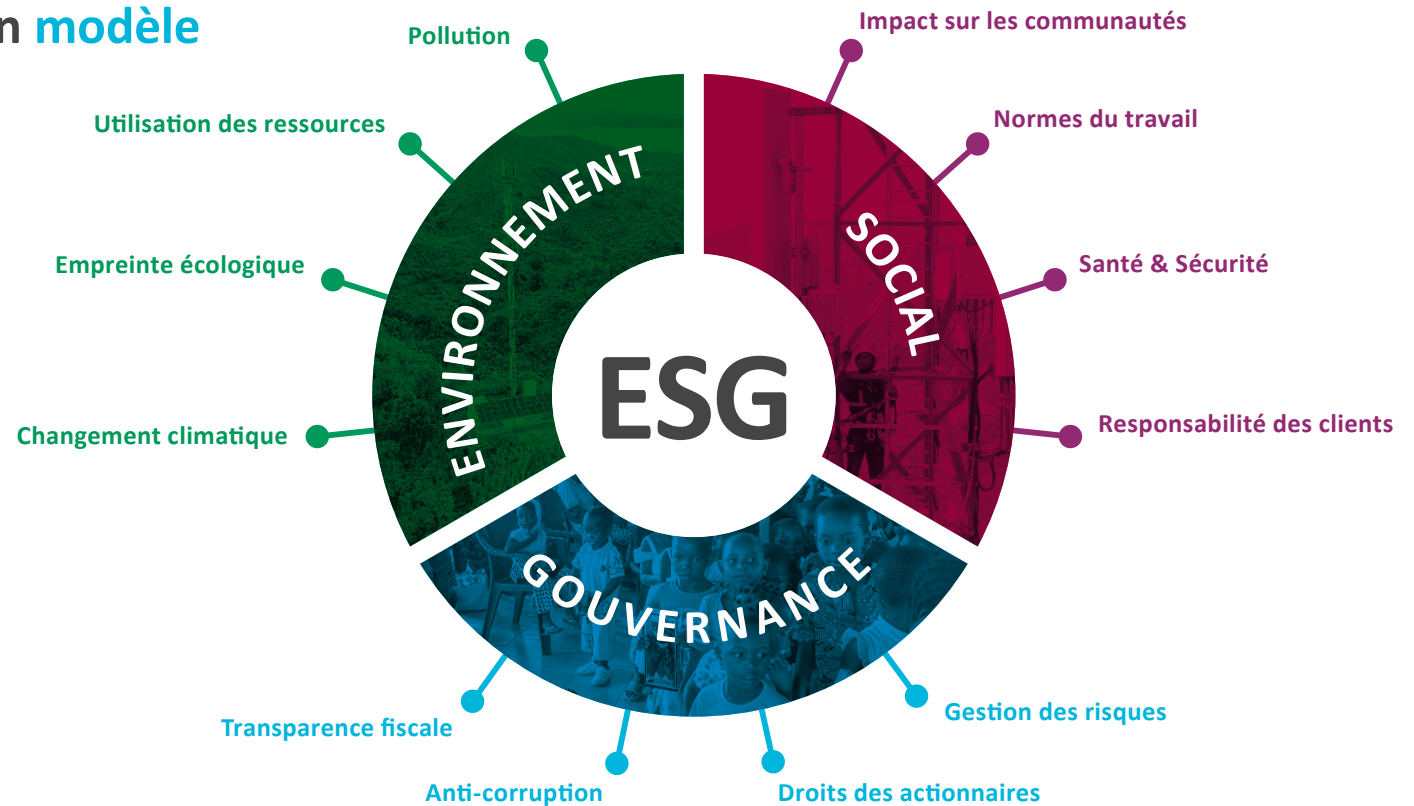
Notre vision ESG

La **démarche ESG** du Groupe Camusat est **pleinement intégrée** à sa **stratégie de développement** et à son **modèle économique**.

En tant qu'**acteur majeur** de la **construction**, de l'**exploitation** et de la **maintenance** d'infrastructures télécoms et énergétiques, le Groupe considère l'**ESG** comme un **levier de performance durable**, de **maîtrise des risques** et de création de **valeur** à long terme.

Dans les pays où il opère, souvent caractérisés par des enjeux sociaux, environnementaux et réglementaires élevés, Camusat s'attache à concilier excellence opérationnelle, responsabilité environnementale et impact social positif. Cette approche permet d'accompagner la transition énergétique et numérique des territoires tout en répondant aux attentes croissantes de ses clients, investisseurs et partenaires.

La vision ESG du Groupe repose ainsi sur une conviction forte : la performance financière durable ne peut être dissociée de pratiques responsables, transparentes et respectueuses des parties prenantes.



Nos engagements prioritaires

Les engagements ESG du Groupe Camusat s'appuient sur son analyse de double matérialité réalisée en 2024, sur ses activités opérationnelles et sur les attentes de ses parties prenantes.

Ils sont structurés autour de trois piliers complémentaires :



Environnement

Réduire l'empreinte environnementale des activités du Groupe et proposer à ses clients des solutions télécoms et énergétiques à faible impact carbone.



Social

Garantir la sécurité, le bien-être et le développement des compétences des collaborateurs, tout en favorisant la diversité et l'inclusion.



Sociétal & Gouvernance :

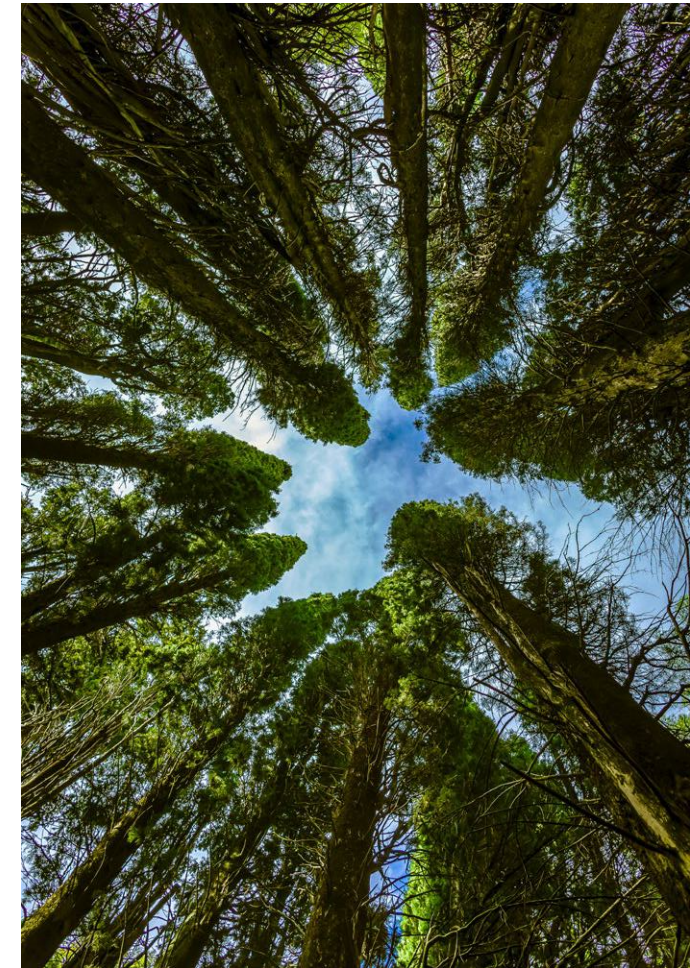
Agir de manière éthique, responsable et contribuer au développement des communautés locales dans les zones d'intervention.

Ces engagements constituent le cadre de référence de la stratégie ESG du Groupe et guident la définition des politiques, objectifs et plans d'actions déployés dans l'ensemble des filiales.

Alignement sur les ODD des Nations Unies

Le Groupe Camusat **aligne sa démarche ESG** sur les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies, en se concentrant sur ceux pour lesquels ses activités ont un **impact direct et mesurable**.

À l'issue de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, plusieurs ODD ont été identifiés comme prioritaires, notamment :



Ces ODD constituent un cadre de lecture international permettant de structurer les engagements du Groupe et de rendre compte de sa contribution aux enjeux globaux de développement durable.

Stratégie bas carbone & trajectoire validée SBTi

La **stratégie bas carbone** du Groupe Camusat constitue un pilier central de son approche ESG. Elle vise à **réduire durablement l'empreinte carbone** de ses opérations tout en aidant ses **clients** opérateurs mobiles à **décarboner leurs infrastructures**.



Les objectifs climatiques du Groupe ont été validés par la Science Based Targets initiative et couvrent les émissions des scopes 1, 2 et 3 pour les activités Aktivco et OpCo. Les trajectoires actuelles indiquent que la majorité des objectifs sont alignés avec les trajectoires définies.

Concernant l'objectif relatif aux émissions de scope 3 liées à la consommation de carburant des sites télécoms opérés par Aktivco, celui-ci a été initialement défini en valeur absolue lors de la validation par la SBTi. Depuis cette validation, le



APPROVED NEAR-TERM SCIENCE-BASED TARGETS

modèle d'activité d'Aktivco a évolué, avec une augmentation significative du nombre de sites télécoms équipés et exploités dans le cadre de contrats énergétiques.

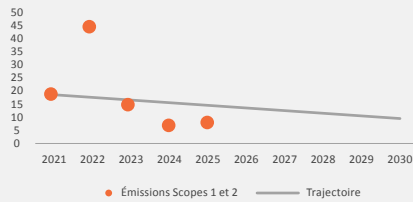
Par ailleurs, l'intégration progressive de nouvelles technologies télécoms, notamment la 4G et la 5G, entraîne une augmentation du niveau de charge énergétique des sites. Cette évolution se traduit mécaniquement par une hausse de la consommation d'énergie et des émissions associées, même lorsque l'efficacité énergétique des infrastructures s'améliore.

Dans ce contexte, un objectif exprimé uniquement en valeur absolue ne reflète plus pleinement la performance carbone opérationnelle de l'activité. Le Groupe a engagé des échanges avec la SBTi afin d'évaluer la pertinence d'une évolution de cet indicateur, permettant de mieux prendre en compte la dynamique de croissance de l'activité et l'évolution des charges énergétiques, tout en poursuivant les efforts de réduction de l'intensité carbone des sites.

Objectifs SBTi de la division aktivco

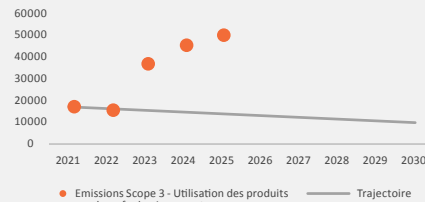


Aktivco s'engage à réduire de 48,8 % ses émissions absolues de GES des scopes 1 et 2 à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2021.



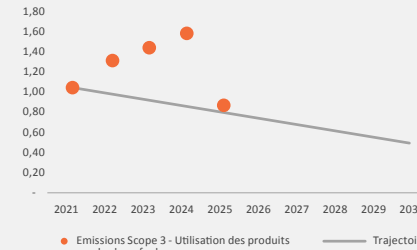
● En ligne avec la trajectoire

Aktivco s'engage à réduire de 42 % ses émissions absolues de GES du scope 3, liées à l'utilisation des produits vendus (combustibles fossiles vendus et distribués), dans le même délai.



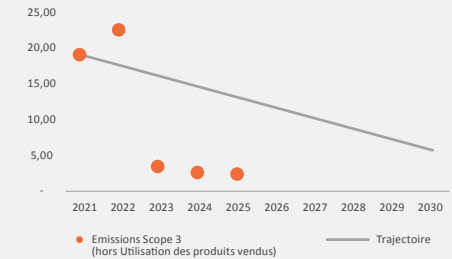
● Méthodologie en cours de révision

Aktivco s'engage à réduire de 51,6 % les émissions restantes de GES du scope 3, liées à l'utilisation des produits vendus (kWh + fluides frigorigènes), par MWh produit (solaire uniquement), dans le même délai.



● En ligne avec la trajectoire

Aktivco s'engage à réduire de 69 % toutes les émissions restantes du scope 3 (hors utilisation des produits vendus), par kWp installé, dans le même délai.

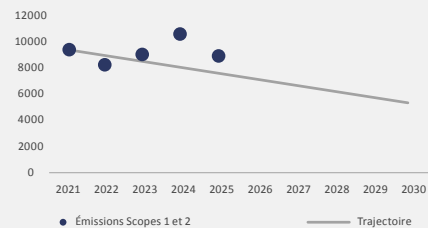


● En ligne avec la trajectoire

Objectifs SBTi de la division camusat

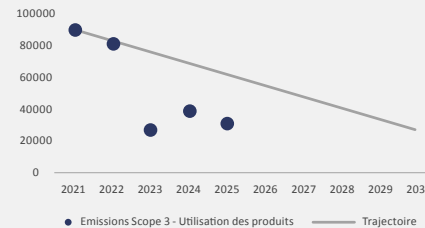


Camusat OpCo s'engage à réduire de 44,5 % ses émissions absolues de GES des scopes 1 et 2 à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2021.



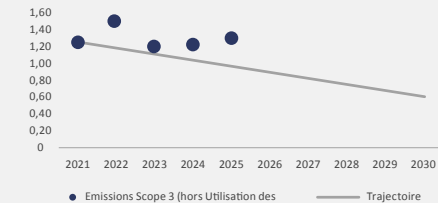
● Sous surveillance

Camusat OpCo s'engage à réduire de 72 % ses émissions absolues de GES du scope 3, liées à l'utilisation des produits vendus (combustibles fossiles vendus et distribués), dans le même délai.



● En ligne avec la trajectoire

Camusat OpCo s'engage à réduire de 51,6 % toutes les émissions restantes de GES du scope 3 (hors utilisation des produits vendus), par euro de valeur ajoutée, dans le même délai.



● Sous surveillance

Engagement SFI – Normes de performance

Dans le cadre du **financement de certains projets**, notamment via sa **division Aktivco**, le Groupe Camusat s'engage à **respecter les Normes de Performance de la Société Financière Internationale (SFI)**.



Ces normes constituent un référentiel international de référence pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des projets.

À ce titre, le Groupe a structuré un Système de Management Environnemental et Social (SMES) intégrant des politiques, procédures et outils permettant d'anticiper, prévenir et atténuer les impacts potentiels de ses activités.

Des audits réguliers, internes et externes, permettent de vérifier la conformité aux exigences de la SFI et d'assurer une amélioration continue des pratiques.

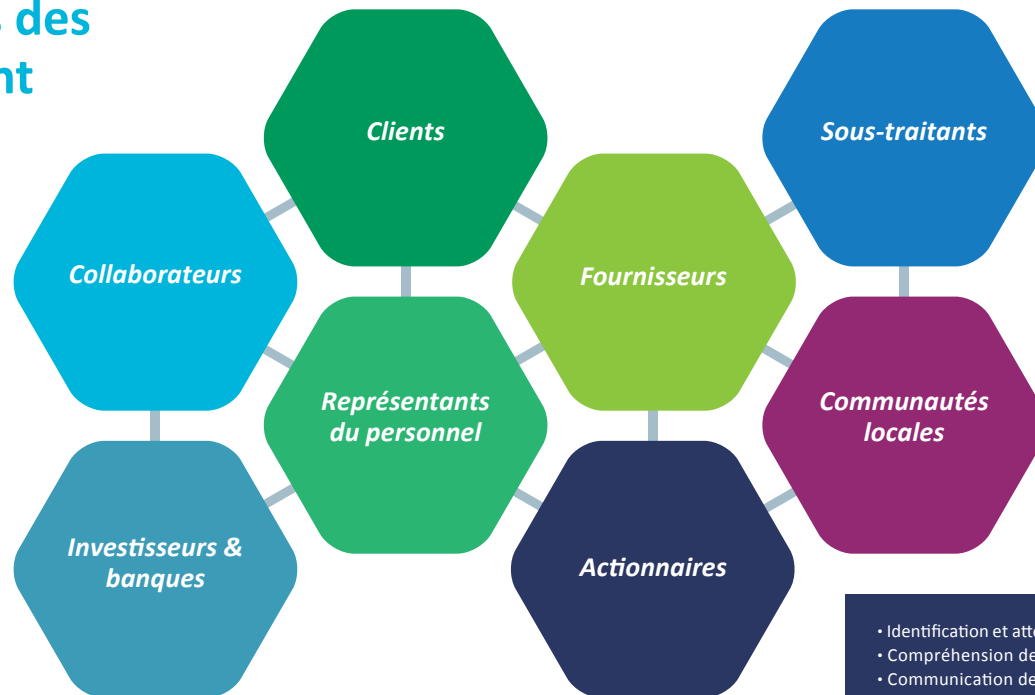
Parties prenantes : attentes, dialogue & mécanismes de consultation

La prise en compte des **attentes des parties prenantes** est un **élément structurant** de la démarche ESG du Groupe Camusat.

Les **parties prenantes internes** et **externes** – collaborateurs, clients, fournisseurs, investisseurs, communautés locales et autorités – sont **régulièrement consultées** afin d'**alimenter la stratégie ESG**.

Le Groupe s'appuie sur des dispositifs formalisés de dialogue : enquêtes, consultations, audits, mécanismes de remontée des préoccupations et échanges réguliers avec ses partenaires.

Les enseignements issus de ces dialogues sont intégrés aux processus de gestion des risques, à l'analyse de double matérialité et à la définition des priorités ESG, garantissant une approche alignée avec les enjeux opérationnels et sociétaux.



- Identification et atténuation des risques et impacts
- Compréhension des préoccupations / attentes
- Communication des informations
- Maximiser les opportunités
- Faciliter la prise de décision
- Gestion des événements et des griefs
- Répondre aux attentes

Normes et référentiels applicables

La démarche ESG du Groupe Camusat s'appuie sur des **référentiels reconnus** au niveau international afin de garantir la **cohérence**, la **comparabilité** et la **crédibilité** de son reporting extra-financier.



Le Groupe s'inscrit notamment dans une logique d'alignement avec :

- Les lignes directrices de la GRI,
- Les exigences émergentes des ESRS,
- La norme ISO 26000,
- Les principes du Global Compact des Nations Unies,
- Les cadres de reporting climat tels que le CDP.

Cette approche multi-référentielle permet au Groupe d'anticiper les évolutions réglementaires, de répondre aux attentes des investisseurs et de renforcer la fiabilité de ses données ESG.



Environnement

(E)

Dans un contexte d'**expansion rapide** des **réseaux télécoms**, notamment en Afrique, l'accès à une **énergie fiable, compétitive** et **bas carbone** constitue un **enjeu** stratégique **majeur**.

Innovation énergétique & transition vers des solutions bas carbone

Description des enjeux

Dans un contexte d'expansion rapide des réseaux de télécommunications, notamment en Afrique, l'accès à une énergie fiable, compétitive et à faible intensité carbone constitue un enjeu stratégique majeur. Historiquement alimentés par des groupes électrogènes diesel, les sites télécoms sont à l'origine d'émissions significatives de gaz à effet de serre, de nuisances locales (bruit, émissions atmosphériques, gestion des déchets) ainsi que d'une forte exposition aux coûts et à la volatilité des carburants fossiles.

Face à ces enjeux, le Groupe Camusat a engagé une transformation progressive et structurée du modèle énergétique des infrastructures télécoms qu'il conçoit, installe et exploite. Cette transformation vise à réduire durablement la dépendance aux énergies fossiles, tout en garantissant un haut niveau de fiabilité énergétique dans des environnements contraints, caractérisés par des réseaux électriques instables, inexistantes ou fortement carbonés.

L'innovation énergétique constitue ainsi un pilier central de la stratégie environnementale du Groupe et un levier clé de sa trajectoire de décarbonation.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe Camusat a développé une approche intégrée visant à substituer progressivement les énergies fossiles par des solutions bas carbone adaptées aux contextes locaux. Cette approche repose sur la conception, l'installation et l'exploitation de systèmes énergétiques combinant production solaire photovoltaïque, stockage

par batteries à haut rendement et groupes électrogènes à faible consommation, utilisés uniquement en solution d'appoint.

Selon les caractéristiques des sites, le Groupe déploie des infrastructures entièrement solaires ou des systèmes hybrides permettant de réduire significativement la consommation de carburant tout en assurant la continuité de service des équipements télécoms. Ces solutions sont portées notamment par la division Aktivco, à travers des modèles innovants tels que TWESCO et ESCO, qui permettent d'optimiser la performance énergétique des sites tout au long de leur cycle de vie, tout en offrant aux opérateurs télécoms des solutions économiquement compétitives et bas carbone.

A fin 2025, près de deux tiers des sites de la division Aktivco intègrent une énergie solaire, dont près de la moitié sous forme de solutions hybrides permettant une réduction significative de carburant. Par ailleurs, près d'un site sur cinq fonctionne déjà en 100% solaire, matérialisant la trajectoire de sortie possible progressive des énergies fossiles.

Focus innovation – Développement de solutions énergétiques de nouvelle génération

Dans le cadre de cette stratégie de transition énergétique, les équipes d'ingénierie du Groupe développent en continu de nouvelles solutions visant à améliorer la performance environnementale et la durabilité des infrastructures télécoms.

À ce titre, une nouvelle génération d'armoires d'énergie intelligentes a été conçue afin

de répondre à l'augmentation des besoins énergétiques des sites tout en préparant leur évolution vers des modèles bas carbone.

Ces armoires reposent sur une architecture modulaire et évolutive, compatible avec les systèmes d'alimentation traditionnels et solaires. Elles intègrent des mécanismes avancés de gestion intelligente de la charge, ainsi que des dispositifs de supervision et de comptage à distance permettant une analyse en temps réel des performances énergétiques. Leur conception facilite l'installation, réduit les risques d'erreur et limite les interventions sur site.

Cette innovation contribue à la réduction des émissions de carbone grâce à une consommation énergétique optimisée, à l'allongement de la durée de vie des équipements, à la diminution des déplacements et des interventions de maintenance et à l'optimisation des flux logistiques réduisant ainsi l'empreinte environnementale globale des sites.

Objectifs à venir (2026 – 2030)

Le Groupe Camusat poursuivra la généralisation des solutions solaires et hybrides lorsque le contexte technique, économique et géographique le permet. Il continuera à investir dans le développement de solutions énergétiques de nouvelle génération, intégrant des capacités de stockage renforcées et des architectures toujours plus performantes.

Ces actions contribueront directement à l'atteinte des objectifs de décarbonation du Groupe, en cohérence avec la trajectoire validée par la Science Based Targets initiative (SBTI) à horizon 2030.

8 260

sites solaires et hybrides installés et gérés en 2025

19,3%

de sites 100% solaire

66,6%

de sites intégrant une énergie solaire

47,3%

de sites hybrides avec une énergie solaire

44 360

tonnes de CO₂ évitées en 2025

311 607

tonnes de CO₂ évitées cumulées sur 11 ans

95%

des émissions de CO₂ évitées en 2025 grâce aux solutions énergétiques d'Aktivco

Performance carbone : émissions de GES

Description des enjeux

Le changement climatique constitue un enjeu environnemental majeur pour le Groupe Camusat, tant du point de vue de l'impact de ses activités propres que de son rôle dans la transition énergétique des infrastructures de télécommunications. Les activités du Groupe génèrent des émissions de gaz à effet de serre principalement liées à l'utilisation de carburants pour les flottes de véhicules et les groupes électrogènes, à la consommation d'électricité des sites et des bureaux, ainsi qu'à l'ensemble de la chaîne de valeur, incluant les achats, le transport, les équipements installés et les activités des fournisseurs et sous-traitants.

Dans le même temps, Camusat dispose d'un levier d'impact positif significatif grâce au déploiement de solutions énergétiques solaires et hybrides, qui permettent de réduire fortement la consommation de diesel sur les sites télécoms de ses clients. L'enjeu carbone du Groupe est ainsi double. Il consiste à réduire son empreinte carbone propre sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, tout en contribuant activement à l'évitement des émissions chez les opérateurs télécoms à travers des solutions d'infrastructures bas

carbone. Cet enjeu a été confirmé comme matériel lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, tant en termes de risques financiers que d'impacts environnementaux.

Actions mises en oeuvre

Les principales sources d'émissions directes et indirectes liées à l'énergie sont associées aux flottes de véhicules et à la consommation d'électricité des sites et des bureaux. En 2025, le Groupe a poursuivi ses actions visant à optimiser les consommations de carburant, à rationaliser les déplacements professionnels, à améliorer l'efficacité énergétique des installations et à accélérer l'installation de solutions énergétiques plus sobres. Dans ce contexte, les émissions totales du Groupe ont augmenté de 3,9% en raison de l'évolution du mix d'activités. Toutefois, l'amélioration de la rentabilité s'est traduite par une diminution de 7,2% de l'intensité carbone rapportée à l'EBITDA, reflétant une meilleure performance économique au regard des émissions générées.



Le scope 3 représente la part la plus significative de l'empreinte carbone du Groupe. Il couvre notamment les achats de biens et services, les équipements installés sur les sites télécoms, les activités logistiques et l'utilisation des solutions énergétiques déployées chez les clients. En 2025, Camusat a poursuivi l'intégration progressive de critères ESG et carbone dans la gestion de ses fournisseurs, l'optimisation de ses flux logistiques et la structuration de son reporting scope 3. En parallèle, le Groupe a fortement développé des solutions permettant de réduire les émissions générées par l'exploitation des sites télécoms, en particulier à travers les activités de la division Aktivco.

Par ailleurs, l'année 2025 marque une étape structurante dans la gouvernance climatique du Groupe, avec la validation officielle de sa trajectoire de décarbonation à horizon 2030 par la Science Based Targets initiative. Cette validation confirme l'alignement des objectifs de réduction des émissions du Groupe avec l'Accord de Paris et une trajectoire compatible avec une limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C. Elle distingue clairement les objectifs de réduction applicables aux

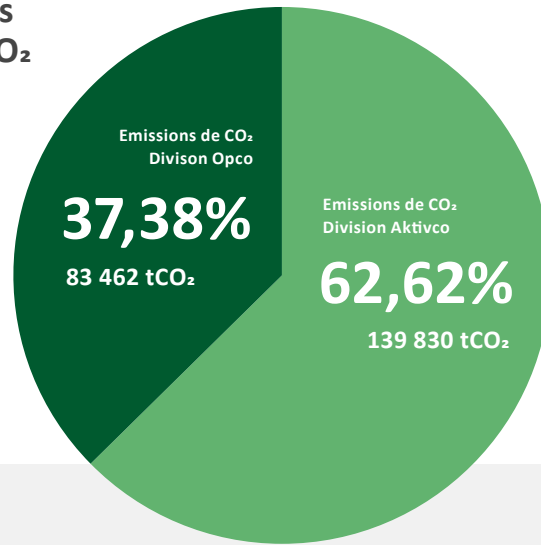
émissions propres des scopes 1 et 2 et ceux relatifs aux émissions indirectes relevant du scope 3.

Objectifs à venir (2026 – 2030)

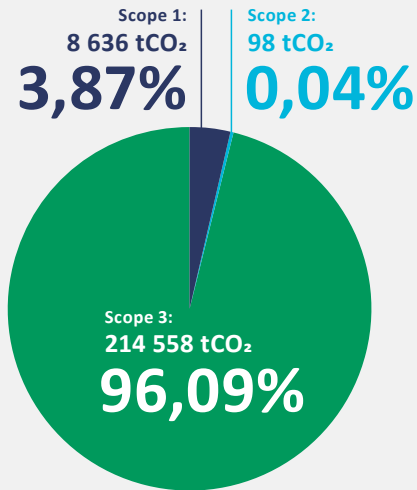
Sur la base des actions engagées et de la trajectoire validée par la Science Based Targets initiative, le Groupe Camusat entend poursuivre et renforcer ses efforts en matière de performance carbone. Il vise à atteindre une réduction de 44,5% des émissions absolues des scopes 1 et 2 d'ici 2030 pour sa division Opco et 72% pour Aktivco, par rapport à l'année de référence 2021. Le Groupe ambitionne également de réduire significativement les émissions relevant du scope 3, notamment par le développement continu de solutions énergétiques bas carbone, l'optimisation des achats et de la logistique et l'engagement renforcé de ses fournisseurs.

Parallèlement, Camusat poursuivra l'amélioration continue de son intensité carbone, renforcera le pilotage et la fiabilité de son reporting carbone dans l'ensemble de ses filiales et accélérera le déploiement de solutions solaires et hybrides afin de maximiser l'impact d'évitement des émissions chez ses clients.

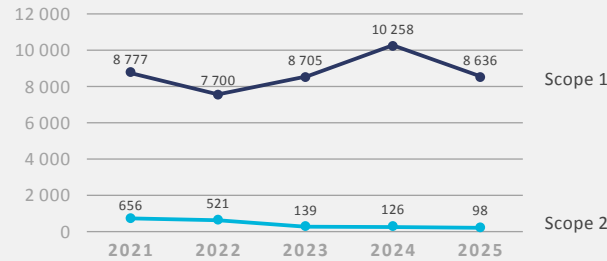
Distribution des émissions de CO₂ par division en 2025 (tCO₂)



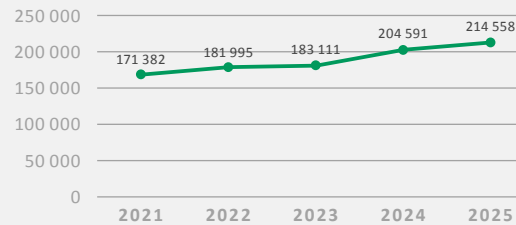
Emission de CO₂ par Scope



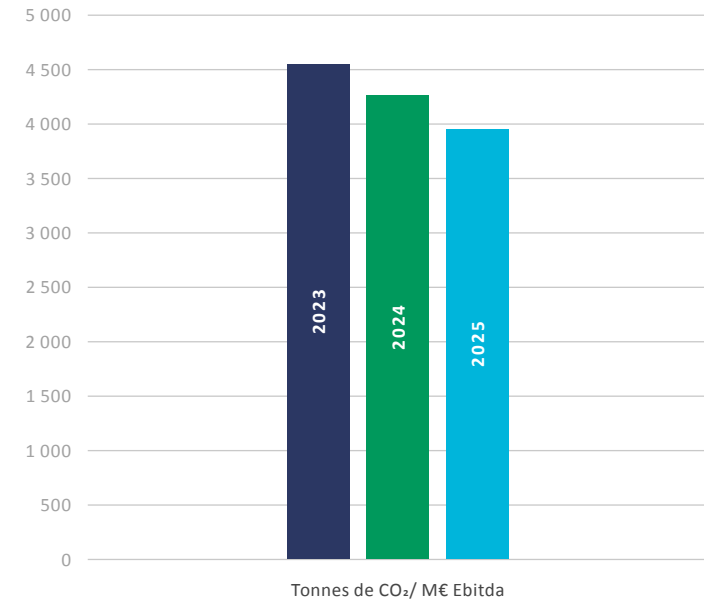
Évolution des émissions de CO₂ de 2021 à 2025 Scope 1 & Scope 2 (tCO₂)



Évolution des émissions de CO₂ de 2021 à 2025 Scope 3 (tCO₂)



Intensité carbone - tCO₂ / M€ Ebitda



Efficacité énergétique et optimisation des opérations

Description des enjeux

En complément de la transformation du mix énergétique des sites télécoms, l'efficacité énergétique constitue un levier essentiel pour réduire durablement l'empreinte environnementale des opérations du Groupe Camusat. Les infrastructures télécoms nécessitent une alimentation énergétique continue et fiable, souvent dans des environnements contraints où toute surconsommation se traduit par des impacts environnementaux, opérationnels et financiers importants.

L'amélioration de l'efficacité énergétique vise à réduire les consommations d'énergie à service rendu constant, en agissant à la fois sur la conception des infrastructures, le pilotage des équipements et les pratiques opérationnelles. Cet enjeu est à la fois environnemental, par la réduction indirecte des émissions associées à l'énergie consommée, et économique, en limitant l'exposition du Groupe et de ses clients à la volatilité des coûts énergétiques.

L'efficacité énergétique a été identifiée comme un enjeu matériel lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, tant du point de vue des impacts environnementaux que des risques financiers associés.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe Camusat a engagé une démarche structurée d'amélioration continue de la performance énergétique de ses infrastructures et de ses opérations. Cette démarche repose

sur l'intégration systématique de solutions techniques à haute efficacité énergétique lors de la conception, de la modernisation et de l'exploitation des sites télécoms.

Les équipements et architectures déployés sont conçus pour limiter les pertes d'énergie, ajuster finement la consommation aux besoins réels des équipements télécoms et éviter toute surconsommation inutile. Des dispositifs de pilotage et de supervision intelligents permettent d'optimiser en temps réel les usages énergétiques et d'anticiper les dérives potentielles.

Parallèlement, le Groupe optimise ses opérations de maintenance et d'exploitation afin de réduire l'empreinte énergétique indirecte de ses activités. La rationalisation des plans de maintenance, la limitation des interventions non nécessaires, la réduction des déplacements et le recours accru à la supervision à distance contribuent à une gestion plus efficiente des sites.

L'efficacité énergétique repose également sur la mobilisation des équipes. Le Groupe mène des actions de sensibilisation et de formation aux bonnes pratiques énergétiques afin de garantir une exploitation optimale des équipements et une appropriation durable des enjeux d'efficacité énergétique par les équipes terrain et les fonctions support.

Focus innovation – Pilotage des opérations et sobriété opérationnelle

Dans une logique d'amélioration continue de la performance opérationnelle et énergétique, le Groupe Camusat a engagé une démarche structurée de valorisation et de gouvernance de ses données opérationnelles, visant à renforcer le pilotage de ses activités et la prise de décision.

Cette démarche repose sur la centralisation, le stockage et l'interrogation de grands volumes de données issus de sources multiples au sein de data lakes, permettant de croiser, enrichir et fiabiliser les informations relatives aux opérations, aux infrastructures et aux consommations énergétiques. Des mécanismes de contrôle de la qualité et de cohérence des données sont progressivement déployés afin d'en améliorer l'exploitabilité et la robustesse.

Sur cette base, le Groupe développe des cas d'usage en intelligence artificielle et en machine learning, destinés à améliorer la planification des opérations, à anticiper les besoins de maintenance, à détecter plus rapidement les dérives potentielles et à optimiser l'allocation des ressources. Ces outils contribuent à une gestion plus proactive et plus efficiente des infrastructures télécoms.

Une meilleure qualité, disponibilité et exploitation des données permet ainsi une planification plus fine des opérations, une réduction des actions correctives inutiles et, à terme, une diminution des déplacements, des consommations



**61 900
kWh**
de capacité solaire
cumulée installée à fin
2025

énergétiques et des ressources mobilisées, contribuant directement aux objectifs de sobriété opérationnelle et de performance environnementale du Groupe.

Objectifs à venir (2026 – 2030)

Le Groupe Camusat poursuivra le renforcement de ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'optimisation des opérations. Il continuera à améliorer la performance énergétique des infrastructures télécoms en s'appuyant sur des solutions techniques toujours plus efficaces et sur le déploiement d'outils avancés de pilotage et de supervision.

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe renforcera également la digitalisation de ses processus opérationnels, la rationalisation des déplacements et le développement des compétences internes. Ces actions contribueront à la réduction des consommations énergétiques, à la maîtrise des coûts opérationnels et à l'atteinte des objectifs de décarbonation du Groupe, en cohérence avec la trajectoire SBTi à horizon 2030.

Gestion durable des déchets et économie circulaire

Description des enjeux

La gestion des déchets constitue un enjeu environnemental important pour le Groupe Camusat, compte tenu de la nature de ses activités de construction, d'installation, d'exploitation et de maintenance d'infrastructures de télécommunications. Ces activités génèrent différents types de déchets, notamment des déchets issus des chantiers, des opérations de maintenance, des équipements électriques et électroniques en fin de vie, ainsi que des déchets considérés comme dangereux, tels que les batteries, huiles usagées ou certains composants énergétiques.

Dans les pays où le Groupe opère, en particulier en Afrique, les filières de traitement et de valorisation des déchets peuvent être hétérogènes ou insuffisamment structurées. L'enjeu pour Camusat est donc double. Il s'agit, d'une part, de limiter la quantité de déchets générés par ses activités et, d'autre part, de

garantir une gestion responsable des déchets produits, en privilégiant la valorisation, le recyclage et la réutilisation chaque fois que cela est possible. Cet enjeu a été identifié comme matériel lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, tant au regard des impacts environnementaux que des risques opérationnels et réglementaires associés.

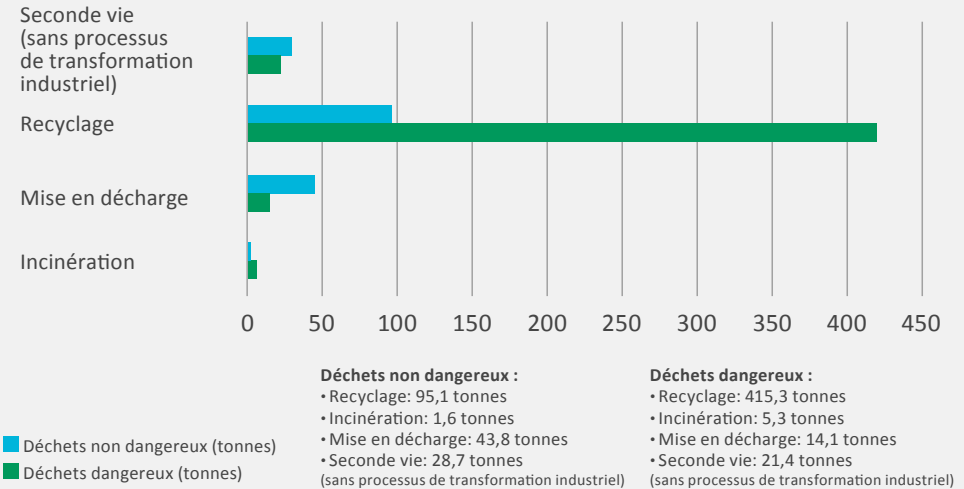
Actions mises en oeuvre

Le Groupe Camusat a engagé depuis plusieurs années des actions visant à améliorer la gestion des déchets générés par ses activités et à intégrer progressivement les principes de l'économie circulaire dans ses opérations. En 2025, les filiales du Groupe ont poursuivi leurs efforts pour mieux identifier, trier et orienter les déchets vers des filières de traitement adaptées, en tenant compte des spécificités réglementaires et opérationnelles de chaque pays d'intervention.

Une attention particulière est portée aux déchets dangereux et aux équipements énergétiques en fin de vie. Les batteries, huiles usagées et composants électriques font l'objet de procédures spécifiques afin de limiter les risques pour l'environnement et la santé. Lorsque des filières locales de traitement existent, le Groupe privilégie le recours à des prestataires agréés pour assurer la collecte, le recyclage ou l'élimination conforme de ces déchets. Dans les contextes où ces filières sont encore limitées, Camusat travaille à l'identification de solutions alternatives et à la sensibilisation de ses partenaires locaux.

Par ailleurs, les équipes opérationnelles s'attachent à réduire les déchets à la source en optimisant les processus de construction et de maintenance. Cette démarche inclut la rationalisation des approvisionnements, la limitation des pertes de matériaux sur

Répartition des méthodes de valorisation des déchets en 2025



les chantiers et, lorsque cela est possible, la réutilisation ou le reconditionnement de certains équipements. Les filiales du Groupe ont également poursuivi en 2025 l'identification de nouveaux circuits de valorisation des déchets, permettant de privilégier le recyclage et la réutilisation plutôt que l'élimination. La sensibilisation des équipes joue un rôle clé dans cette démarche. Les collaborateurs sont régulièrement informés des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et des exigences applicables dans leur périmètre d'activité, afin de favoriser une application effective des procédures sur le terrain.

Objectifs à venir (2026 – 2030)

Le Groupe Camusat entend poursuivre et renforcer sa démarche de gestion durable des déchets et d'économie circulaire. Il vise à améliorer encore l'identification, le suivi et la traçabilité des déchets générés

par ses activités, en particulier pour les déchets dangereux et les équipements énergétiques. Le Groupe poursuivra également le développement de filières de valorisation locales et la collaboration avec des prestataires spécialisés afin d'augmenter la part des déchets recyclés ou réutilisés.

Dans une logique d'amélioration continue, Camusat continuera à travailler sur la réduction des déchets à la source, notamment par l'optimisation des processus opérationnels et la conception de solutions techniques plus durables. Ces actions s'inscrivent pleinement dans la stratégie environnementale du Groupe et contribuent à la réduction de son empreinte environnementale globale, en cohérence avec les objectifs de développement durable et la trajectoire climat à horizon 2030.

Gestion responsable de l'eau



7 999 m³

-11,26%
comparé à 2024

(*consommation des bureaux
et entrepôts logistique)

Description des enjeux

La gestion responsable de l'eau constitue un enjeu environnemental majeur à l'échelle mondiale, en particulier dans les régions exposées au stress hydrique. Dans le cadre de son analyse de double matérialité réalisée en 2024, le Groupe Camusat n'a pas identifié la consommation d'eau comme un enjeu matériel, tant du point de vue de l'impact de ses activités que de la matérialité financière. Cette conclusion s'explique par la nature même de ses opérations, dont les besoins directs en eau restent limités en comparaison d'autres enjeux environnementaux tels que la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre ou la gestion des déchets.

Néanmoins, le Groupe est conscient que la gestion de l'eau constitue un sujet d'attention important pour ses investisseurs et partenaires financiers, en particulier au regard des contextes géographiques dans lesquels il opère. À ce titre, Camusat considère la ressource en eau comme un enjeu de vigilance et d'amélioration continue. Même lorsque les volumes consommés sont faibles, le Groupe veille à renforcer progressivement la connaissance de ses usages, à améliorer la traçabilité des

consommations et à prévenir tout risque de pollution susceptible d'affecter les milieux naturels ou les communautés locales.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe a engagé une démarche structurée visant à mieux comprendre et maîtriser ses consommations d'eau. L'ensemble des filiales comptabilise désormais les consommations d'eau liées aux bureaux, bases-vie et entrepôts, ce qui permet d'assurer un suivi homogène des usages associés aux installations fixes et d'en analyser l'évolution dans le temps.

Parallèlement, certaines filiales ont initié une première quantification des consommations d'eau directement liées aux activités opérationnelles sur le terrain. Ces démarches concernent notamment l'eau utilisée pour le nettoyage des panneaux solaires installés sur les sites télécoms ainsi que l'eau mobilisée lors des travaux de fondations en béton pour la construction de nouveaux sites. Ces premières estimations constituent une étape clé pour mieux appréhender les consommations indirectes liées aux projets.

Lorsque les travaux de génie civil sont réalisés par des sous-traitants, le Groupe a commencé à les sensibiliser et à les solliciter afin qu'ils soient en mesure de quantifier les volumes d'eau consommés dans le cadre de leurs prestations. Cette approche vise à renforcer progressivement la transparence sur les consommations indirectes et à encourager l'adoption de pratiques plus responsables tout au long de la chaîne de valeur.

Enfin, les procédures HSE déployées au sein du Groupe intègrent des mesures de prévention des pollutions accidentelles susceptibles d'affecter les ressources en eau, notamment en lien avec la gestion des hydrocarbures, des huiles et des produits chimiques. Ces dispositifs contribuent à limiter les risques environnementaux associés aux activités du Groupe.

Objectifs à venir (2026 – 2030)

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe Camusat entend renforcer et structurer davantage sa démarche de gestion responsable de l'eau au cours des prochaines années. Les priorités porteront sur l'amélioration de la fiabilité et du périmètre du reporting des consommations

d'eau, en consolidant les données existantes et en étendant progressivement la quantification aux activités opérationnelles lorsque cela est pertinent et techniquement réalisable.

Le Groupe souhaite également harmoniser les pratiques de suivi entre les filiales en définissant des méthodes communes de comptabilisation et de reporting, afin de garantir une meilleure comparabilité des données à l'échelle du Groupe. L'engagement des sous-traitants clés, en particulier dans les activités de génie civil, sera poursuivi afin d'améliorer la transparence sur les consommations d'eau indirectes et de favoriser des pratiques plus sobres.

Enfin, Camusat poursuivra ses actions de sensibilisation des équipes aux enjeux liés à la protection de la ressource en eau et à l'adoption de bonnes pratiques, en particulier dans les zones identifiées comme sensibles. Bien que la gestion de l'eau ne soit pas identifiée comme un enjeu matériel, le Groupe réaffirme ainsi sa volonté de répondre aux attentes de ses parties prenantes et d'intégrer ce sujet dans sa démarche ESG globale de manière cohérente et proportionnée.

Biodiversité & gestion des impacts environnementaux

Description des enjeux

La préservation de la biodiversité et la maîtrise des impacts environnementaux constituent des enjeux clés pour le Groupe Camusat, compte tenu de la nature de ses activités et de sa présence dans de nombreux pays présentant des écosystèmes sensibles. Les activités de construction, d'installation, d'exploitation et de maintenance de sites télécoms et d'infrastructures énergétiques peuvent, si elles ne sont pas correctement maîtrisées, générer des impacts sur les milieux naturels, la faune, la flore et les sols.

Dans le cadre de son analyse de double matérialité réalisée en 2024, la biodiversité et la protection de l'environnement ont été identifiées comme des enjeux matériels en matière d'impact, en particulier pour les activités impliquant la détention et l'exploitation d'actifs à long terme. Cette analyse est cohérente avec les exigences des investisseurs du Groupe et avec les standards internationaux auxquels Camusat se réfère, notamment les Normes de Performance de la Société Financière Internationale, en particulier celles relatives à la prévention de la pollution et à la conservation de la biodiversité.

Le Groupe opère par ailleurs dans des contextes géographiques variés, incluant des zones rurales, isolées ou parfois situées à proximité de zones protégées. Dans ces environnements, la prise en compte des enjeux de biodiversité est essentielle afin de prévenir les impacts négatifs, d'assurer la conformité réglementaire et de maintenir des relations durables avec les autorités locales et les communautés.

Actions mises en oeuvre

Les filiales du Groupe déployant ou détenant des actifs, en particulier au sein de la division Aktivco, ont toutes mis en place un plan de gestion de la biodiversité adapté à leurs activités et à leurs contextes d'intervention. Ces plans s'inscrivent dans une approche structurée visant à identifier, prévenir et réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des projets.

Ces dispositifs reposent notamment sur une meilleure connaissance des enjeux locaux de biodiversité. Dans les zones identifiées comme sensibles ou protégées, des actions de sensibilisation sont menées auprès des équipes afin de renforcer la connaissance des espèces protégées présentes à proximité des sites et des comportements à adopter pour éviter toute perturbation des milieux naturels. Cette sensibilisation est intégrée aux démarches HSE et aux formations terrain.

Le Groupe met également en oeuvre des mesures opérationnelles visant à limiter les impacts indirects liés à ses activités. Cela

inclut notamment la réduction de la vitesse sur les voies d'accès aux sites afin de limiter les risques de collision avec la faune, ainsi que le renforcement des règles de maintenance et d'exploitation pour prévenir tout déversement accidentel de carburants, d'huiles ou de substances polluantes susceptibles d'affecter les sols et les ressources naturelles.

En parallèle, les filiales concernées renforcent leurs relations avec les autorités gouvernementales et les parties prenantes locales afin d'identifier des solutions de mitigation adaptées aux contextes environnementaux spécifiques. Ce dialogue permet d'améliorer l'acceptabilité des projets, de garantir leur conformité réglementaire et d'intégrer les meilleures pratiques locales en matière de protection de la biodiversité.

Enfin, le Groupe poursuit des actions de compensation et de restauration des milieux lorsque cela est nécessaire. À titre d'illustration, les filiales ont mis en place des démarches de replantation visant à compenser les impacts ponctuels liés aux

activités de construction, contribuant ainsi à la restauration des écosystèmes et à la limitation de l'érosion des sols.

Objectifs à venir (2026 – 2030)

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe Camusat entend renforcer encore l'intégration des enjeux de biodiversité et de protection de l'environnement dans ses activités. Les priorités des prochaines années porteront sur la consolidation et l'harmonisation des plans de gestion de la biodiversité au sein des filiales détenant des actifs, afin de garantir un niveau de maturité homogène et une application cohérente des mesures de mitigation.

Le Groupe ambitionne également de renforcer le suivi des impacts environnementaux en développant des indicateurs permettant de mieux documenter les actions mises en oeuvre et leurs effets, en particulier dans les zones sensibles. L'implication des sous-traitants et partenaires opérationnels fera également l'objet d'une attention accrue, afin de s'assurer qu'ils respectent les exigences

environnementales du Groupe et contribuent activement à la prévention des impacts.

Enfin, Camusat poursuivra le renforcement de la sensibilisation des équipes terrain et des fonctions support aux enjeux de biodiversité, en lien avec les spécificités locales des pays d'intervention. À travers ces actions, le Groupe réaffirme sa volonté de concilier développement des infrastructures de télécommunications, performance opérationnelle et protection durable des écosystèmes.



100%

des filiales détenant des actifs disposant d'un plan de gestion de la biodiversité

244

sites télécoms où le Groupe détient des actifs situés dans des zones protégées

2,8%

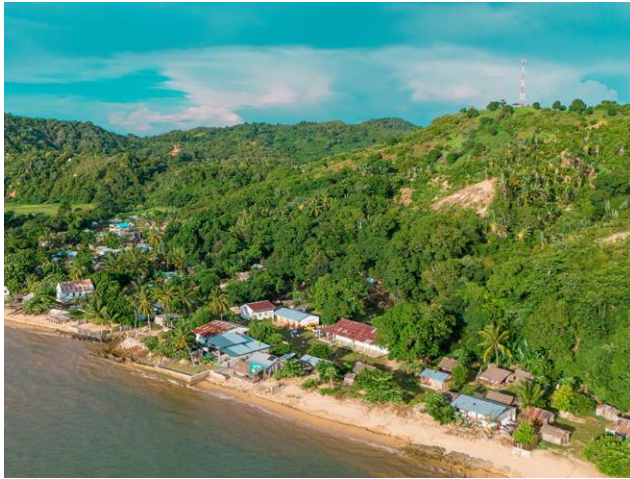
de sites télécoms situés où le Groupe détient des actifs situés dans des zones protégées

1

Incident environnemental majeur

2 640

arbres plantés (total de 13 882 depuis 2021)



Résilience climatique & adaptation des infrastructures

475

sites télécoms où le
Groupe détient des
actifs situés dans
des zones à risque
climatique élevé

5,5%

de sites télécoms où
le Groupe détient
des actifs situés dans
des zones à risque
climatique élevé

4

incidents opérationnels
(pannes) liés à
des événements
climatiques

Description des enjeux

Le changement climatique se traduit par une augmentation progressive de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les précipitations intenses, les inondations, les tempêtes ou encore les périodes de sécheresse prolongée. Ces évolutions peuvent affecter la performance, la durabilité et la disponibilité des infrastructures de télécommunications et d'énergie, ainsi que la sécurité des équipes intervenant sur le terrain.

Compte tenu de la nature de ses activités et de sa présence dans des zones géographiques exposées à des contraintes climatiques marquées, le Groupe Camusat considère la résilience climatique comme un enjeu structurant de sa performance opérationnelle et de la durabilité de ses actifs. La capacité à anticiper et à s'adapter aux risques climatiques physiques est essentielle pour assurer la continuité des services, limiter les interruptions d'activité et sécuriser les investissements à long terme, en particulier pour les infrastructures détenues et exploitées par le Groupe.

La résilience climatique complète ainsi l'approche du Groupe en matière de transition

bas carbone en adressant les risques physiques liés au changement climatique. Elle s'inscrit dans une logique de gestion des risques et d'amélioration continue, en cohérence avec l'analyse de double matérialité, les exigences des investisseurs et les référentiels internationaux de durabilité.

Actions mises en oeuvre

L'ensemble des filiales du Groupe intègre systématiquement les enjeux de résilience climatique et d'adaptation dès les phases de conception des projets. Les choix techniques et opérationnels tiennent compte des conditions climatiques locales afin de réduire la vulnérabilité des infrastructures face aux aléas météorologiques et d'en renforcer la robustesse sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Les pays dans lesquels la division Aktivco détient et exploite des actifs réalisent des évaluations spécifiques des risques climatiques physiques. Ces évaluations permettent d'identifier les principales vulnérabilités liées aux conditions climatiques locales et font l'objet de plans d'actions dédiés. Ces plans visent à anticiper et à limiter les impacts potentiels du changement climatique, notamment par l'adaptation des designs de sites, le renforcement des structures,

la protection des équipements énergétiques et l'amélioration des dispositifs de maintenance préventive.

Les solutions énergétiques déployées par le Groupe, en particulier les systèmes solaires et hybrides, contribuent également à renforcer la résilience des infrastructures en améliorant leur autonomie énergétique et en réduisant la dépendance aux approvisionnements externes en carburant. Cette approche permet de limiter les risques d'interruption de service en cas de contraintes climatiques ou logistiques.

Par ailleurs, les équipes opérationnelles, E&S et HSE sont sensibilisées aux risques climatiques et aux procédures à appliquer en cas d'événements extrêmes. Cette sensibilisation, combinée à des règles de maintenance renforcées, contribue à améliorer la capacité de réaction du Groupe et à garantir la sécurité des interventions sur le terrain.

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe Camusat ambitionne de consolider et d'harmoniser davantage son approche en matière de résilience climatique et d'adaptation des infrastructures. Les priorités porteront sur le renforcement des

évaluations des risques climatiques physiques pour les actifs détenus, ainsi que sur la mise à jour régulière des plans d'actions associés afin de tenir compte de l'évolution des vulnérabilités climatiques.

Le Groupe prévoit également de poursuivre l'intégration systématique des enjeux d'adaptation climatique dans la conception des nouveaux projets et dans la gestion des infrastructures existantes, en s'appuyant sur les retours d'expérience et les bonnes pratiques déployées dans les différents pays. Le déploiement de solutions énergétiques bas carbone et résilientes restera un levier central pour renforcer l'autonomie des sites et leur capacité à faire face aux aléas climatiques.

Enfin, Camusat entend renforcer le suivi et la formalisation de ses actions en matière de résilience climatique, afin de mieux documenter les mesures mises en oeuvre et d'évaluer leur efficacité dans le temps. Cette démarche vise à sécuriser la performance opérationnelle des infrastructures sur le long terme, à répondre aux attentes des investisseurs et à garantir la continuité des services de télécommunications dans l'ensemble des zones d'intervention du Groupe.



Social (S)

Au delà des exigences réglementaires, le Groupe Camusat favorise un environnement de travail sûr, équitable et inclusif, qui promeut les droits humains, le bien-être et le développement, et constitue un levier clé de performance durable.

Santé, sécurité & prévention des accidents



Description des enjeux

Les activités du Groupe Camusat exposent ses collaborateurs et partenaires à des risques professionnels élevés, liés notamment aux travaux en hauteur, aux interventions sur installations électriques, à la conduite de véhicules et aux conditions climatiques parfois extrêmes dans les zones d'intervention. La prévention des accidents, la protection de la santé physique et mentale et la sécurisation des opérations constituent ainsi des enjeux majeurs, tant sur le plan humain que sur le plan opérationnel et économique.

Au-delà des exigences réglementaires locales,

la maîtrise des risques santé et sécurité est un levier de performance durable pour le Groupe. Elle contribue à réduire l'absentéisme, les arrêts de travail et les interruptions d'activité, tout en renforçant l'engagement des équipes et la qualité des prestations délivrées à nos clients. Dans un contexte de croissance internationale et de diversification des activités, Camusat doit également garantir un niveau homogène d'exigence HSE dans l'ensemble de ses filiales et vis-à-vis de ses sous-traitants.

Cet enjeu est pleinement intégré à la démarche ESG du Groupe et à son Système de Gestion

Environnemental et Social, développé conformément aux standards de performance de la Société Financière Internationale (SFI).

Actions mises en oeuvre

L'année 2025 a marqué une accélération significative de la structuration et du déploiement de la politique Santé et Sécurité du Groupe.

Camusat a poursuivi et renforcé la formalisation des procédures HSE, avec l'élaboration et la mise en oeuvre de référentiels communs couvrant l'ensemble des risques professionnels : sécurité routière,

travail en hauteur, risques électriques, exposition aux températures extrêmes, manipulation de matières dangereuses et gestion des situations d'urgence. Ces procédures sont désormais déclinées et appliquées dans les filiales, avec un suivi renforcé par les équipes HSE locales et groupe.

L'analyse des risques a été approfondie et systématisée sur les sites et projets, en s'appuyant sur des évaluations régulières, l'analyse des incidents et des presque-accidents, ainsi que sur le retour d'expérience terrain. Les risques prioritaires identifiés font l'objet de plans d'actions ciblés et suivis, intégrés aux processus opérationnels.

En parallèle, Camusat a intensifié son dispositif d'audits HSE, en combinant audits internes menés par la Direction RH, ESG & HSE Groupe et audits externes indépendants. Ces évaluations permettent de mesurer la conformité aux procédures, d'identifier les axes d'amélioration et de déployer des actions correctives et préventives adaptées, y compris auprès des sous-traitants intervenant sur les sites télécoms.

La formation demeure un pilier central de la démarche. En 2025, le Groupe a poursuivi le déploiement de formations HSE obligatoires et spécialisées (travail en hauteur, risques électriques, sécurité routière, premiers secours, prévention des événements environnementaux), en s'appuyant sur une plateforme e-learning, des modules interactifs et un réseau renforcé de formateurs

internes HSE. Ces formations concernent les collaborateurs, les managers, mais également les sous-traitants et partenaires opérationnels.

Enfin, la culture santé et sécurité a été consolidée par des actions de sensibilisation continues : causeries sécurité, briefings terrain, affichage des consignes, campagnes thématiques et promotion active du dispositif de remontée des événements HSE. Ce dispositif permet de signaler toute situation dangereuse, incident ou presque-incident et favorise la détection précoce des signaux faibles, dans une logique d'amélioration continue et de responsabilisation collective.

Objectifs à venir (2026 - 2030)

Sur la période 2026-2030, le Groupe Camusat poursuivra le renforcement de sa politique de santé et de sécurité au travail afin de réduire durablement les risques professionnels et de consolider une culture de prévention partagée. L'accent sera mis sur l'harmonisation des référentiels HSE, le suivi rigoureux des indicateurs et la mise en oeuvre effective des plans d'actions correctives dans l'ensemble des filiales.

La montée en compétence des équipes et des managers restera un levier central, soutenue par des actions de formation et de sensibilisation continues. Les dispositifs d'audit et de contrôle contribueront à évaluer régulièrement la conformité des pratiques et à inscrire la santé et la sécurité comme un pilier durable de la performance opérationnelle du Groupe.

42

accidents du travail

4,82

Taux de fréquence
des accidents du
travail

0,22

Taux de gravité
des accidents
du travail

27 624

heures de formation
sur les thématiques HSE
représentant **37,5%**
du total des formations
délivrées

96%

de salariés
permanents couverts
par une assurance
qui couvre les frais
de santé

8

audits HSE réalisés
(internes et externes)

100

membres de comités
santé et sécurité au
sein des filiales du
Groupe

Sécurité routière

En tant que pilier clé de la politique Santé et Sécurité de Camusat, la **sécurité routière** est pleinement **intégrée** au **Système de management environnemental et social** du Groupe et constitue une composante essentielle de sa **stratégie de prévention des risques professionnels**.

Description des enjeux

La sécurité routière constitue un enjeu majeur pour le Groupe Camusat, dont les activités reposent en grande partie sur des déplacements fréquents de collaborateurs et de sous-traitants, souvent sur de longues distances, en zones rurales ou isolées, et dans des contextes routiers parfois dégradés. La conduite de véhicules a été identifiée comme l'un des principaux risques professionnels du Groupe, aux côtés du travail en hauteur et des interventions sur installations électriques.

Les accidents de la route représentent un risque humain important, susceptible d'entraîner des blessures graves voire mortelles, mais également un risque opérationnel et financier (arrêts de travail, immobilisation de véhicules, interruption d'activité). Dans les pays où le Groupe opère, ces risques peuvent être accentués par l'état des infrastructures routières, les conditions climatiques extrêmes, la fatigue liée aux trajets prolongés ou la cohabitation avec d'autres usagers vulnérables.

Face à ces enjeux, Camusat considère la sécurité routière comme un axe prioritaire de sa politique Santé et Sécurité, pleinement intégré à son Système de Gestion Environnementale et Sociale et à sa démarche globale de prévention des risques professionnels.

Actions mises en oeuvre

En 2025, le Groupe a significativement renforcé et structuré son dispositif de prévention des risques routiers, en passant d'une logique essentiellement procédurale à un pilotage opérationnel et proactif de la sécurité routière.

Le déploiement du suivi GPS des véhicules a permis d'améliorer le contrôle des usages, d'analyser les comportements de conduite (vitesse, freinages brusques, temps de conduite) et d'identifier les situations à risque. Ces données constituent désormais un outil clé d'aide à la prévention, à la sensibilisation des conducteurs et au suivi des indicateurs de performance sécurité.

Parallèlement, des auto-inspections régulières des véhicules ont été mises en place, complétées par des inspections périodiques réalisées par les équipes HSE ou les responsables opérationnels. Ces contrôles visent à garantir le bon état des véhicules, la conformité des équipements de sécurité et la détection précoce de toute anomalie pouvant générer un risque.

La gouvernance de la sécurité routière a également été renforcée par la création et l'animation de comités sécurité routière au niveau des filiales et, lorsque pertinent, au niveau groupe. Ces comités analysent les incidents et presque-accidents, suivent les indicateurs clés, évaluent l'efficacité des mesures mises en place et définissent des plans d'actions correctives et préventives.

Pour les déplacements identifiés comme sensibles, Camusat a déployé des plans de gestion de trajet. Ces plans permettent d'analyser en amont les risques liés aux itinéraires (durée, état des routes, conditions climatiques, zones isolées), de définir des mesures de prévention adaptées (choix des horaires, pauses obligatoires, limitation des distances quotidiennes, double conduite si nécessaire) et de mieux encadrer les déplacements professionnels.

Enfin, afin de renforcer l'adhésion des équipes et de promouvoir une culture positive de la sécurité routière, le Groupe a mis en place un dispositif de reconnaissance des meilleurs conducteurs. Cette reconnaissance repose sur des critères objectifs et partagés, tels que le respect des règles de conduite, les résultats issus du suivi GPS, l'absence d'incidents et la participation aux actions de sensibilisation. Cette approche contribue à valoriser les comportements exemplaires et à faire de la sécurité un facteur de reconnaissance professionnelle.

Objectifs à venir (2026 - 2030)

À court et moyen terme, Camusat entend consolider et harmoniser l'ensemble des dispositifs de sécurité routière déployés en 2025, renforcer durablement la prévention des risques liés aux déplacements professionnels, en poursuivant la structuration et la généralisation de ses dispositifs de sécurité routière. L'objectif est de réduire les accidents de la route tout en développant des comportements de conduite responsables et sécurisés sur l'ensemble des zones d'intervention.

Le pilotage de la sécurité routière reposera sur une analyse renforcée des données, une gouvernance dédiée et des actions de sensibilisation adaptées aux contextes locaux. Cette approche vise à intégrer pleinement la sécurité routière dans la gestion globale des risques professionnels et des opérations du Groupe.



81%

de véhicules couverts
par un dispositif de
suivi GPS

369

salariés formés à la
sécurité routière soit
2 000 heures de
formation délivrées



Conditions de travail & droits humains

100%

des collaborateurs couverts par le Code Éthique

29%

des collaborateurs formés à l'éthique et aux droits humains soit **741** heures de formation délivrées

Délai moyen de traitement des alertes sociales

18 jours

Description des enjeux

Le respect des droits humains et la garantie de conditions de travail décentes pour l'ensemble des collaborateurs et partenaires constituent un pilier fondamental de la responsabilité sociale du Groupe Camusat. Présent dans de nombreux pays, notamment en Afrique, le Groupe opère dans des environnements réglementaires et sociaux hétérogènes, où les risques liés au non-respect des droits fondamentaux peuvent être accrus.

Ces risques concernent notamment le travail forcé ou dissimulé, le travail des enfants, les discriminations, le harcèlement, la liberté d'association, le respect du temps de travail et des conditions de rémunération équitables. Ils peuvent se manifester tant au sein des équipes internes que dans la chaîne de sous-traitance et d'approvisionnement, particulièrement sollicitée dans le cadre des activités de construction, d'installation et de maintenance de sites télécoms.

Conscient de ces enjeux, Camusat s'attache à promouvoir un environnement de travail respectueux, sûr et inclusif, fondé sur le respect des droits humains internationalement reconnus, en cohérence avec son Code Éthique, ses engagements ESG et les standards

de performance de la Société Financière Internationale (SFI).

Actions mises en oeuvre

En 2025, le Groupe a renforcé de manière significative son dispositif de prévention et de maîtrise des risques sociaux, tant en interne que vis-à-vis de ses partenaires.

Au sein des filiales, Camusat poursuit le déploiement de pratiques visant à garantir des conditions de travail conformes aux réglementations locales et aux standards internationaux, incluant le respect du temps de travail, l'accès à la protection sociale, la couverture santé et la prévention de toute forme de discrimination ou de harcèlement. Ces engagements sont formalisés dans le Code Éthique du Groupe et intégrés aux parcours d'accueil des collaborateurs.

Un effort particulier a été mené en 2025 sur la sensibilisation et la montée en compétence des managers, considérés comme des acteurs clés de la prévention des risques sociaux. Plusieurs formations spécifiques sur la non-discrimination et la prévention du harcèlement, sous toutes ses formes, ont été organisées à destination des équipes managériales. Ces formations visent à renforcer leur capacité à

identifier les situations à risque, à adopter des comportements exemplaires et à traiter de manière appropriée toute situation signalée, afin de garantir un environnement de travail respectueux et inclusif.

Parallèlement, Camusat a significativement renforcé le contrôle social de la sous-traitance. Les exigences en matière de droits humains et de conditions de travail applicables aux sous-traitants ont été consolidées et intégrées de manière plus systématique dans les processus de sélection, de contractualisation et de suivi. Le respect de ces exigences constitue désormais un critère de contrôle à part entière, au même titre que les aspects techniques, financiers et HSE.

Ce renforcement s'étend également à la sélection des fournisseurs, dans le cadre de la politique d'achats responsables du Groupe. Les critères sociaux et éthiques sont désormais pris en compte pour évaluer la capacité des fournisseurs à respecter les droits fondamentaux, à prévenir les risques sociaux et à s'aligner sur les engagements ESG de Camusat.

Ces dispositifs sont complétés par des audits internes et externes réalisés dans le cadre du programme de diligence raisonnable

du Groupe, ainsi que par un mécanisme de gestion des alertes et des griefs, accessible aux parties prenantes internes et externes. Ce mécanisme permet de signaler, de manière confidentielle, toute situation contraire aux droits humains, au Code Éthique ou à la réglementation en vigueur, et contribue à la détection précoce des écarts et à leur traitement.

Objectifs à venir (2026 - 2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe Camusat poursuivra le renforcement de ses dispositifs visant à garantir des conditions de travail décentes et le respect des droits humains au sein de ses activités et de sa chaîne de valeur. L'objectif est d'assurer une application homogène des exigences sociales et éthiques dans l'ensemble des filiales, en cohérence avec les standards internationaux.

Le Groupe continuera à structurer le contrôle social de ses partenaires et à renforcer la sensibilisation des équipes managériales, tout en s'appuyant sur des mécanismes d'alerte et des audits réguliers. Ces actions contribueront à prévenir les risques sociaux et à améliorer durablement les pratiques sur l'ensemble des périmètres concernés.

Développement des **compétences,** **formation** & gestion des talents

Description des enjeux

Le développement des compétences et la gestion des talents constituent des leviers essentiels de la performance durable du Groupe Camusat. Dans un contexte de croissance internationale, de diversification des activités et d'évolution rapide des technologies liées aux télécommunications et aux infrastructures énergétiques, le Groupe doit en permanence adapter les compétences de ses équipes aux exigences opérationnelles et aux attentes de ses clients.

Les enjeux sont multiples : assurer la montée en compétence des collaborateurs, sécuriser savoir-faire techniques, accompagner l'évolution des métiers, fidéliser les talents et favoriser l'engagement des équipes. Ces enjeux sont d'autant plus stratégiques que Camusat opère dans des environnements parfois marqués par des tensions sur les compétences techniques et managériales, et qu'il s'appuie majoritairement sur des équipes locales.

La formation et le développement des talents contribuent également à la sécurité des opérations, à la qualité des prestations, à la motivation des collaborateurs et à l'employabilité à long terme des équipes. À ce titre, ils constituent un pilier structurant de la démarche sociale et ESG du Groupe.

Actions mises en oeuvre

En 2025, Camusat a poursuivi et renforcé sa politique de développement des compétences, en s'appuyant sur une offre de formation structurée

et adaptée aux besoins des filiales et des métiers. La formation professionnelle reste un axe prioritaire, avec un volume significatif d'heures de formation dispensées chaque année, notamment dans les domaines techniques, managériaux et HSE. Le Groupe s'appuie sur une combinaison de formations présentielle et distancielles, via une plateforme elearning, des modules interactifs et un réseau de formateurs internes, permettant d'assurer une couverture large et homogène des besoins.

Une attention particulière est portée à l'intégration des nouveaux collaborateurs, avec des parcours d'accueil incluant des modules de formation technique, HSE, éthique et ESG. Ces dispositifs visent à garantir une prise de poste sécurisée et conforme aux standards du Groupe dès les premières phases d'intégration.

En parallèle, Camusat a renforcé le développement des compétences managériales, en proposant des formations dédiées aux managers sur le pilotage d'équipes, la prévention des risques, la nondiscrimination, la prévention du harcèlement et le respect des droits humains. Ces actions contribuent à professionnaliser le management et à diffuser une culture commune au sein du Groupe.

La gestion des talents s'appuie également sur des dispositifs de suivi et d'évaluation, notamment à travers la réalisation d'entretiens annuels et professionnels. Ces échanges permettent d'identifier les besoins en formation, de détecter

les potentiels et d'accompagner les parcours d'évolution professionnelle, en cohérence avec les besoins opérationnels des filiales.

Enfin, le Groupe poursuit son engagement en faveur de l'emploi local, de l'accueil de stagiaires et d'alternants, et du développement des compétences sur le long terme dans les territoires où il est implanté, contribuant ainsi à la structuration des filières locales et à l'attractivité des métiers.

Objectifs à venir (2026 - 2030)

Dans une logique d'amélioration continue, Camusat ambitionne de structurer et renforcer durablement sa politique de formation et de gestion des talents.

Le Groupe Camusat poursuivra le développement des compétences et la gestion des talents afin d'accompagner l'évolution de ses activités et de sécuriser les savoir-faire clés. La formation restera un levier prioritaire pour renforcer la performance opérationnelle, la sécurité des équipes et l'employabilité des collaborateurs.

Les dispositifs de formation, d'intégration et de développement des compétences continueront d'être structurés et adaptés aux besoins des filiales et des métiers. Cette approche vise à soutenir l'engagement des collaborateurs, la fidélisation des talents et la construction d'un socle de compétences durable à l'échelle du Groupe.





37,7
heures
en moyenne par
employé

73 554
heures
de formation délivrées
soit



Diversité, inclusion & égalité professionnelle

Effectifs au
31.12.2025

14% 
86% 

14%

de femmes parmi
les managers et
superviseurs

22%

de femmes
représentées aux
Comités de Direction
des filiales

60/100

Index égalité
professionnelle moyen
Groupe

226

heures de formation
délivrées sur la non-
discrimination et le
harcèlement

0

signalement lié à la
discrimination ou au
harcèlement

Description des enjeux

La diversité, l'inclusion et l'égalité professionnelle constituent des leviers essentiels de la performance sociale et de la cohésion du Groupe Camusat. Présent dans de nombreux pays et s'appuyant sur une diversité de cultures, de profils et de métiers, le Groupe considère que l'égalité de traitement et la reconnaissance des différences contribuent directement à l'engagement des collaborateurs, à l'attractivité des métiers et à la qualité des pratiques managériales.

Les enjeux portent notamment sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention de toute forme de discrimination, l'accès équitable à l'emploi, à la formation et à l'évolution professionnelle, ainsi que la représentation équilibrée des profils au sein des équipes et des instances de management. Ces enjeux peuvent être accentués par des contextes locaux hétérogènes, nécessitant une approche à la fois structurée au niveau groupe

et adaptée aux réalités des filiales. Camusat s'engage à promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable, fondé sur le respect des personnes, conformément à son Code Éthique, à ses engagements ESG et aux standards internationaux relatifs aux droits humains et au travail décent.

Actions mises en oeuvre

En 2025, le Groupe a poursuivi et renforcé ses actions en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité professionnelle, dans une logique de structuration progressive et d'amélioration continue.

La mesure et le pilotage de l'égalité professionnelle constituent un axe central de cette démarche. Le Groupe a poursuivi le déploiement et le suivi de son index d'égalité professionnelle, dont l'objectif est d'identifier les écarts existants, notamment entre les femmes et les hommes, en matière

de rémunération, d'accès à la formation, de promotion et d'évolution professionnelle. Sur la base des résultats observés, des plans d'actions spécifiques sont définis et mis en oeuvre au niveau de chaque filiale, afin de réduire les inégalités identifiées, en tenant compte des contextes locaux, des métiers et des effectifs.

Parallèlement, Camusat a renforcé ses actions de sensibilisation et de formation à la non-discrimination. Des formations dédiées ont été déployées, notamment auprès des managers et des équipes RH, afin de prévenir toute forme de discrimination liée au genre, à l'âge, à l'origine, au handicap ou à toute autre caractéristique personnelle. Ces formations visent à promouvoir des pratiques de recrutement, de management et d'évaluation fondées sur l'équité, l'objectivité et le respect des personnes, et à renforcer la capacité des managers à identifier et traiter les situations à risque.

Le Groupe poursuit également ses engagements en faveur de la diversité des profils et des parcours, en favorisant l'emploi local, l'accès des jeunes aux métiers du Groupe à travers l'accueil de stagiaires et d'alternants, et la mixité au sein des équipes. Ces actions contribuent à l'ancrage local des activités et au renouvellement des compétences.

Enfin, la gouvernance sociale du Groupe, pilotée par la Direction RH & ESG, assure le suivi régulier des indicateurs de diversité et d'égalité professionnelle, ainsi que l'évaluation de l'efficacité des actions mises en oeuvre dans les filiales.

Objectifs à venir (2026 - 2030)

Sur la période 2026-2030, Camusat poursuivra le renforcement de sa politique de diversité, d'inclusion et d'égalité professionnelle dans une logique de progrès continu, en s'appuyant sur un pilotage plus structuré et des indicateurs consolidés. Le Groupe

entend renforcer le suivi de l'index d'égalité professionnelle dans les entités concernées et poursuivre le déploiement de plans d'actions adaptés au niveau des filiales, afin de réduire durablement les écarts identifiés, notamment entre les femmes et les hommes.

Les actions de sensibilisation et de formation à la non-discrimination et à l'inclusion seront consolidées, en particulier à destination des managers, afin de promouvoir des pratiques équitables tout au long du parcours collaborateur (recrutement, formation, évolution, rémunération). À plus long terme, l'objectif est de renforcer la représentation des femmes dans les fonctions managériales et de direction et de garantir, dans tous les territoires, un environnement de travail respectueux, inclusif et équitable.

Emploi local, développement RH par région et engagement des collaborateurs

Description des enjeux

Présent dans de nombreux pays, principalement en Afrique, le Groupe Camusat opère dans des contextes sociaux, économiques et culturels variés. Dans ce cadre, l'ancrage local de l'emploi et le développement de politiques de ressources humaines adaptées aux réalités des territoires constituent des enjeux majeurs de performance durable.

La priorité donnée à l'emploi local permet au Groupe de renforcer la stabilité et la continuité de ses équipes, de favoriser l'appropriation durable de ses standards opérationnels, HSE et éthiques, et d'assurer une meilleure compréhension des environnements d'intervention. Le développement des compétences locales et l'accès à des parcours d'évolution vers des fonctions de supervision et de management contribuent également à l'autonomie des filiales et à la pérennité des organisations.

Au-delà des enjeux strictement RH, l'engagement volontaire des collaborateurs au service des communautés locales constitue un levier important de cohésion interne, de sens au travail et d'alignement avec les valeurs du Groupe. Il participe à renforcer le lien entre les équipes et les territoires dans lesquels Camusat opère, dans une logique de contribution responsable et volontaire.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe Camusat met en oeuvre une politique de ressources humaines fondée sur une priorité donnée au recrutement local. La grande majorité des collaborateurs sont originaires ou résidents permanents du pays dans lequel ils exercent leur activité, favorisant ainsi l'ancrage territorial, la stabilité des équipes et la continuité des opérations.

Les organisations RH sont structurées par région afin d'adapter les pratiques managériales aux contextes locaux et de renforcer l'autonomie des filiales. Le Groupe encourage la montée en compétences et l'évolution interne des collaborateurs vers des fonctions de supervision et de management, contribuant à la transmission durable des savoir-faire et des standards du Groupe.

Camusat accorde également une attention particulière à l'insertion professionnelle et à l'employabilité des jeunes, notamment à travers l'accueil de stagiaires et d'alternants. Ces dispositifs permettent de favoriser le transfert de compétences et de constituer un vivier de talents locaux dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

Par ailleurs, le Groupe encourage l'engagement solidaire volontaire de ses collaborateurs à travers le programme « I volunteer with Camusat ». Ce programme permet aux salariés de s'impliquer, sur la base du volontariat, dans des initiatives locales à vocation sociale,

éducative ou environnementale, en lien avec les besoins des territoires.

En 2025, dans le cadre de ce programme, une collaboratrice de la filiale Camusat Burkina Faso, engagée bénévolement au sein de l'association Lions Club Ouagadougou Cadence, a porté le projet « Solar for Education and Save Environment (SESE) ». Ce projet vise à améliorer les conditions d'apprentissage et à promouvoir la protection de l'environnement au sein d'une école primaire publique rurale. Grâce à un soutien financier de la filiale locale, deux actions concrètes ont été mises en oeuvre :

- La création d'une zone dédiée à la collecte, au tri et au stockage des déchets au sein de l'établissement,
- L'installation de lampadaires solaires dans la cour de l'école, contribuant à l'amélioration du cadre scolaire et à la sensibilisation aux énergies renouvelables.

Ce projet illustre la capacité des collaborateurs à s'engager localement, en cohérence avec les valeurs du Groupe, sans se substituer aux politiques publiques ou aux actions des acteurs institutionnels.

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe Camusat poursuivra le renforcement de sa démarche d'ancrage local en consolidant la priorité donnée au recrutement local, notamment pour les fonctions opérationnelles et managériales,



Répartition des effectifs par région

Afrique de l'ouest et centrale

616

Afrique de l'Est, Océan Indien et Moyen-Orient

767

Caraïbes et Amérique Latine

281

Europe

288

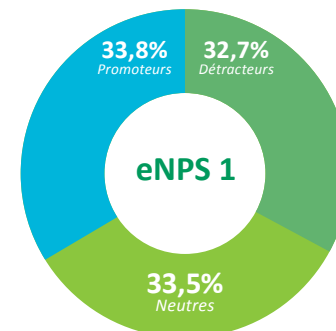
Total

1 952

afin de soutenir la stabilité des équipes et la continuité des opérations. Le Groupe entend également structurer davantage les parcours de développement des compétences et des carrières, en favorisant la promotion interne et l'accès progressif des collaborateurs locaux à des fonctions de supervision et de management.

En parallèle, Camusat poursuivra ses actions en faveur de l'insertion professionnelle, notamment via l'accueil de stagiaires et d'alternants, en cohérence avec les besoins des filiales et les réalités des marchés locaux. Enfin, le programme « I volunteer with Camusat » continuera d'être valorisé afin de renforcer l'engagement volontaire des collaborateurs et la cohésion interne, dans une logique de contribution responsable aux territoires d'implantation.

Satisfaction des salariés: (dernière enquête en 2024)



98%

salariés locaux (salariés originaires ou qui résident à titre permanent dans le pays dans lequel ils travaillent)

92,7%

de managers et superviseurs locaux (salariés originaires ou qui résident à titre permanent dans le pays dans lequel ils travaillent)

Dialogue Social

En 2025, le Groupe a poursuivi ses actions visant à **structurer et renforcer le dialogue social** au sein de ses filiales, dans le **respect des cadres réglementaires locaux et des spécificités de chaque pays**.



Description des enjeux

Le dialogue social constitue un levier essentiel de la performance sociale et de la stabilité des relations de travail au sein du Groupe Camusat. Dans un contexte de présence internationale et de diversité des cadres réglementaires et culturels, le maintien d'un dialogue constructif avec les collaborateurs et leurs représentants est indispensable pour accompagner les évolutions de l'organisation, prévenir les tensions sociales et favoriser l'engagement des équipes.

Les enjeux du dialogue social portent notamment sur le respect de la liberté d'association, la représentation des salariés, la consultation sur les conditions de travail, la santé et la sécurité, ainsi que l'anticipation et la gestion des transformations de l'entreprise. Un dialogue social structuré contribue également à renforcer la confiance, à améliorer la qualité de vie au travail et à soutenir la mise en œuvre des engagements sociaux et ESG du Groupe.

Camusat s'engage à promouvoir un dialogue social ouvert, régulier et respectueux,

conforme aux réglementations locales et aux standards internationaux relatifs aux droits fondamentaux du travail.

Actions mises en oeuvre

En 2025, le Groupe a poursuivi ses actions visant à structurer et renforcer le dialogue social au sein de ses filiales, dans le respect des cadres réglementaires locaux et des spécificités de chaque pays.

Camusat veille à la mise en place et au bon fonctionnement des instances de représentation du personnel lorsque la réglementation locale le prévoit. Ces instances constituent des espaces privilégiés d'échange et de concertation sur les sujets relatifs aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, à l'organisation du travail et aux évolutions des activités.

Les comités santé et sécurité jouent un rôle central dans ce dispositif de dialogue, en associant les représentants des salariés aux démarches de prévention des risques professionnels, à l'analyse des incidents et au suivi des actions HSE. Leur implication contribue

à renforcer l'appropriation des enjeux santé et sécurité par les équipes et à améliorer l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Au-delà des instances formelles, le Groupe encourage des échanges réguliers entre le management et les collaborateurs, à travers des réunions d'information, des points d'équipe et des temps de dialogue dédiés. Ces échanges permettent de partager les orientations de l'entreprise, de recueillir les remontées du terrain et de favoriser la participation des collaborateurs à l'amélioration des pratiques.

Camusat s'appuie également sur des dispositifs de remontée des alertes et des préoccupations, accessibles aux collaborateurs et aux parties prenantes externes, permettant de signaler toute situation susceptible d'affecter les droits, les conditions de travail ou l'éthique. Ces mécanismes contribuent à un traitement précoce et confidentiel des situations sensibles et participent à la qualité du dialogue social.

Objectifs à venir (2026 - 2030)

Sur la période 2026-2030, Camusat ambitionne de consolider durablement la qualité et l'efficacité du dialogue social dans l'ensemble de ses entités, en veillant à la conformité avec les cadres réglementaires locaux et à la prise en compte des spécificités de chaque pays. Le Groupe poursuivra le renforcement du rôle des instances représentatives et des comités santé et sécurité, afin de soutenir la prévention des risques, l'amélioration des conditions de travail et la participation des collaborateurs aux démarches d'amélioration continue.

L'accent sera également mis sur une meilleure traçabilité des échanges, la structuration des sujets traités et la sensibilisation des managers aux pratiques de concertation. Cette démarche vise à garantir un dialogue social régulier et constructif, contribuant à un climat social serein, à la prévention des tensions et à l'engagement durable des équipes.

74%

de filiales couvertes par une représentation du personnel

88%

des collaborateurs couverts par une représentation du personnel

0

Nombre de conflits sociaux significatifs (grèves, arrêts collectifs)



Sociétal & Gouvernance (G)

Camusat s'engage à promouvoir une **gouvernance transparente** et **responsable** et à renforcer les **liens avec les communautés** à travers des **pratiques inclusives** et **durables**, créatrices de **valeur partagée**.

Création d'emplois locaux & inclusion économique

8 033

emplois indirects
(sous-traitance)
générés par les
activités du Groupe

Description des enjeux

Présent dans de nombreux pays, principalement en Afrique, le Groupe Camusat opère dans des environnements économiques et territoriaux marqués par des besoins importants en matière d'infrastructures, d'accès aux services essentiels et de structuration des écosystèmes économiques locaux. Dans ce contexte, la contribution au développement économique des territoires constitue un enjeu majeur, tant pour les communautés locales que pour la pérennité des activités du Groupe.

Les infrastructures de télécommunications et d'énergie déployées par Camusat jouent un rôle structurant dans le développement économique local, en facilitant l'accès au numérique, aux services, à l'information et aux opportunités économiques. L'impact du Groupe dépasse ainsi le périmètre de l'emploi direct, en générant des effets d'entraînement sur les chaînes de valeur locales, les entreprises partenaires et les acteurs économiques nationaux.

Cet enjeu a été identifié comme matériel lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, notamment au regard de l'impact des activités du Groupe sur le développement économique et social des communautés locales, ainsi que de la dépendance de ses opérations à des écosystèmes locaux solides, compétents et durables.

Actions mises en oeuvre

Le modèle opérationnel du Groupe Camusat repose sur une forte intégration des écosystèmes économiques locaux. Les activités de construction, d'installation, d'exploitation et de maintenance des infrastructures télécoms et énergétiques mobilisent un volume significatif d'emplois indirects et de prestations locales, notamment à travers le recours à des sous-traitants, fournisseurs et prestataires nationaux.

Le Groupe veille à structurer ces relations économiques dans une logique de durabilité, en intégrant progressivement ses partenaires locaux dans sa démarche ESG. Cette approche porte en particulier sur les exigences en matière de santé et sécurité au travail, de conditions de travail, de respect des droits humains et de conformité éthique, contribuant ainsi à l'élévation des standards au sein des chaînes de valeur locales.

Par ailleurs, les investissements réalisés par Camusat dans les infrastructures télécoms et énergétiques contribuent au renforcement des capacités économiques des territoires, en soutenant le développement des réseaux, l'accès à l'énergie et la résilience des services essentiels. Ces infrastructures constituent un socle indispensable au développement des activités économiques locales et à l'attractivité des territoires.

Enfin, le Groupe développe des partenariats avec des acteurs économiques et institutionnels locaux afin de favoriser l'émergence d'écosystèmes durables et adaptés aux besoins spécifiques des pays d'implantation.

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe Camusat entend renforcer son rôle de contributeur au développement économique local, en s'appuyant sur les leviers suivants :

- Consolider l'intégration des écosystèmes économiques locaux dans ses activités, en poursuivant le recours à des sous-traitants et fournisseurs nationaux et en renforçant leur accompagnement sur les enjeux ESG.
- Renforcer l'impact économique indirect des projets, en favorisant des chaînes de valeur locales plus structurées, résilientes et responsables, en lien avec les exigences des clients et investisseurs.
- Développer des partenariats durables avec les acteurs économiques et institutionnels locaux, afin de contribuer à la structuration des filières télécoms et énergie dans les pays d'implantation.
- Accroître la contribution des infrastructures déployées au développement des territoires, en soutenant l'accès aux services numériques et énergétiques, leviers essentiels d'inclusion économique et sociale.



14

partenariats actifs
avec des acteurs
économiques ou
institutionnels locaux

Chaîne d'approvisionnement durable

Description des enjeux

Les activités du Groupe Camusat reposent sur une chaîne d'approvisionnement complexe et internationale, couvrant à la fois des prestations de travaux à risque et l'acquisition d'équipements stratégiques pour les infrastructures télécoms et énergétiques. Cette chaîne d'approvisionnement expose le Groupe à des enjeux significatifs en matière de droits humains, de santé et sécurité au travail, de conformité réglementaire et de réputation.

Les risques sont particulièrement marqués pour certaines catégories d'achats, notamment les travaux de génie civil et les travaux en hauteur, mais également pour l'acquisition massive d'équipements énergétiques, en particulier les panneaux solaires. Ces derniers font l'objet d'une vigilance accrue au regard des enjeux sociaux et éthiques associés aux chaînes de valeur internationales, ainsi que des controverses pouvant concerner certains pays producteurs.

Dans ce contexte, la capacité du Groupe à structurer une chaîne d'approvisionnement responsable, à évaluer les risques ESG de ses fournisseurs et contractants et à exercer une supervision adaptée constitue un enjeu stratégique majeur. Cet enjeu a été identifié comme matériel lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, notamment au regard des impacts potentiels sur les collaborateurs, les communautés locales, la continuité des opérations et la réputation du Groupe.

Actions mises en oeuvre

En 2025, le Groupe a engagé une transformation structurante de sa fonction achats et logistique, avec le lancement et le déploiement progressif d'un nouveau système de gestion achats et logistique à

l'échelle Groupe. Ce dispositif intègre pleinement un volet dédié aux achats responsables, visant à renforcer l'intégration des critères ESG dans l'ensemble du cycle d'achat, depuis la sélection des fournisseurs jusqu'au suivi de leur performance.

Dans ce cadre, une procédure Groupe de gestion des contractants a été formalisée et commence à être implémentée au sein des principales filiales. Cette procédure permet de mieux encadrer les relations avec les fournisseurs et sous-traitants, de clarifier les exigences applicables et d'adapter les niveaux de contrôle en fonction des risques identifiés. Son déploiement est priorisé sur les filiales présentant les volumes d'achats et les niveaux de risques les plus élevés, avec une montée en charge progressive.

Parallèlement, le département Achats et Logistique Groupe a initié un travail de structuration du pilotage des fournisseurs stratégiques. Les principaux fournisseurs Groupe font désormais l'objet d'un processus de suivi renforcé visant à faire évoluer leurs pratiques et leur performance ESG. Cette démarche s'accompagne du lancement d'audits ESG physiques, permettant de compléter les évaluations documentaires par des vérifications terrain ciblées.

Une cartographie des contractants a également été mise en place au niveau du Groupe pour les achats stratégiques, ainsi que dans certaines filiales majeures pour les achats opérés localement. Cette cartographie permet de classer les fournisseurs et sous-traitants par niveau de risque ESG et de définir, pour chaque catégorie, une démarche de supervision et de contrôle proportionnée. Un système de scoring ESG est progressivement déployé afin de mesurer la performance ESG des

fournisseurs, d'identifier les axes de progrès et de suivre leur évolution dans le temps.

Ces actions viennent renforcer les dispositifs existants d'évaluation ESG des fournisseurs, qui ont permis en 2025 d'évaluer 92,1 % des fournisseurs du Groupe, en volume d'achats, sur des critères ESG, et d'atteindre un taux de 93,9 % de fournisseurs intégrant la dimension ESG dans leur stratégie.

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe entend poursuivre et consolider la structuration de sa chaîne d'approvisionnement durable. Les priorités porteront sur le déploiement complet du nouveau système de gestion achats et logistique dans l'ensemble des filiales, ainsi que sur la généralisation de la procédure de gestion des contractants à l'échelle du Groupe.

Le Groupe ambitionne également de renforcer la supervision des fournisseurs stratégiques et à risque, notamment par l'extension des audits ESG physiques et l'utilisation systématique du scoring ESG comme outil d'aide à la décision et de pilotage. Cette approche vise à améliorer durablement la performance ESG des partenaires, tout en sécurisant les opérations et en réduisant les risques sociaux, environnementaux et éthiques.

Enfin, Camusat souhaite approfondir le dialogue et l'accompagnement de ses fournisseurs, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement sensibles telles que les équipements énergétiques, afin de contribuer à une amélioration progressive des pratiques tout au long de la chaîne de valeur et de répondre aux attentes croissantes des clients, investisseurs et bailleurs internationaux.

Répartition des fournisseurs Europe/ hors Europe qui sont gérés par le Groupe (en nombre)

En Europe **68,7%**
Hors Europe **31,3%**

98%

de nos fournisseurs sont des fournisseurs locaux (en nombre)



14,9%

des fournisseurs gérés par le Groupe ont été évalués sur des critères ESG

Ce qui représente

92,1%

du volume d'achats du Groupe

25,4%

des fournisseurs gérés par le Groupe intègrent les enjeux ESG dans leur stratégie globale

Ce qui représente

93,9%

du volume d'achats du Groupe



541

employés formés sur l'éthique et l'anticorruption ce qui représente un volume de **652** heures de formation

100%

employés couverts par un Code Éthique et une politique anticorruption formalisés

Description des enjeux

En tant que groupe international intervenant dans de nombreux pays, principalement en Afrique, le Groupe Camusat est exposé à des risques accrus en matière de corruption, de fraude et de pratiques non conformes. Les activités du Groupe impliquent des interactions régulières avec des clients, fournisseurs, sous-traitants et autorités publiques, dans des contextes réglementaires et institutionnels parfois hétérogènes.

La prévention de ces risques constitue un enjeu stratégique majeur pour le Groupe, tant en matière de protection de sa réputation que de sécurisation de ses opérations et de conformité aux exigences réglementaires, notamment celles issues de la loi Sapin II. La lutte contre la corruption et le respect des règles éthiques font ainsi partie intégrante de la gouvernance du Groupe. Ces enjeux ont été identifiés comme matériels lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, compte tenu de leurs impacts potentiels financiers, opérationnels et réputationnels.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe a mis en place un cadre structuré de prévention et de gestion des risques de corruption et de non-conformité. Ce cadre repose notamment sur l'adoption d'un code éthique et d'une politique anticorruption applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, quels que soient leur fonction et leur pays d'exercice. Ces documents définissent les principes de conduite attendus, encadrent les relations avec les tiers et précisent les comportements prohibés.

Afin de permettre l'identification et le traitement des situations à risque, un dispositif d'alerte éthique est en place. Il permet aux collaborateurs et parties prenantes de signaler, de manière confidentielle, toute situation susceptible de constituer un manquement aux règles éthiques ou aux réglementations applicables. Les alertes reçues sont instruites par un comité d'éthique dédié, chargé de conduire les enquêtes internes, d'analyser les faits et de proposer, le cas échéant, des mesures correctives appropriées.

Lutte contre la corruption & conformité (Sapin II)

0

Litige et amende pour non-respect des réglementations

Le dispositif de conformité s'appuie également sur une cartographie des risques de corruption réalisée en 2022 et déclinée par région afin de tenir compte des spécificités locales. Cette cartographie permet d'identifier les scénarios de risques prioritaires et d'orienter les actions de prévention et de contrôle. Le Groupe s'appuie par ailleurs sur des expertises externes pour renforcer l'évaluation de ses risques et la robustesse de ses procédures internes.

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe entend renforcer l'efficacité et l'appropriation de son dispositif de lutte contre la corruption et de conformité. Une attention particulière sera portée au renforcement de la sensibilisation des collaborateurs dès leur embauche, afin de diffuser une culture éthique forte et de prévenir les situations à risque en amont. Cette sensibilisation viendra compléter les dispositifs existants et sera adaptée aux fonctions et niveaux d'exposition aux risques.

Le Groupe prévoit également de mettre à jour sa cartographie des risques de corruption afin de tenir compte de l'évolution de ses activités, de ses implantations géographiques et de son environnement réglementaire. Cette actualisation s'accompagnera de la révision du plan d'actions associé, avec pour objectif de renforcer la prévention, les contrôles et les mécanismes de suivi.

Enfin, Camusat poursuivra l'intégration progressive des exigences éthiques et de conformité dans l'ensemble de ses processus de gouvernance et de gestion des tiers, afin de garantir la cohérence et l'efficacité globale de sa démarche de conformité, en ligne avec les attentes des clients, investisseurs et bailleurs internationaux.

Cybersécurité & protection des données



Score de maturité
cybersécurité Groupe
800 / 1 000
(+40 points)

Description des enjeux

La transformation digitale progressive des activités du Groupe Camusat, le déploiement d'outils numériques à l'échelle internationale et la gestion croissante de données opérationnelles, financières et personnelles renforcent les enjeux liés à la cybersécurité et à la protection des données. Dans un contexte d'opérations multi-pays, souvent réalisées dans des environnements à maturité numérique hétérogène, le Groupe est exposé à des risques croissants de cyberattaques, de pertes de données, d'interruptions d'activité ou d'atteintes à la confidentialité des informations.

La cybersécurité constitue ainsi un enjeu stratégique majeur pour la continuité des opérations, la protection des actifs numériques du Groupe et la confiance des parties prenantes, notamment des clients, investisseurs et partenaires financiers. La protection des données, en particulier des données personnelles, représente également un enjeu de conformité réglementaire et de réputation. Ces enjeux ont été identifiés comme matériels lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, compte tenu de leurs impacts potentiels financiers, opérationnels et réputationnels.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe a engagé depuis plusieurs années une démarche structurée visant à renforcer la sécurité

de ses systèmes d'information et la protection de ses données. Cette démarche repose sur un plan d'action cybersécurité Groupe, régulièrement mis à jour afin de tenir compte de l'évolution des menaces, des usages numériques et des exigences réglementaires.

Depuis 2024, le Groupe poursuit le renforcement de son dispositif de cybersécurité à travers un partenariat stratégique avec un expert international en cybersécurité, cloud et infrastructures informatiques. Ce partenariat permet d'accompagner le Groupe dans l'analyse des risques, le déploiement de solutions de protection adaptées et la surveillance continue des incidents de sécurité. Une plateforme dédiée permet le suivi et la gestion des incidents de cybersécurité en temps réel. Les mesures mises en oeuvre couvrent notamment la gestion des accès aux systèmes d'information, la sécurisation des infrastructures numériques, la protection des données sensibles et la prévention des cyberattaques. Le niveau de maturité du dispositif de cybersécurité a connu une progression significative, avec une note désormais supérieure à 800, traduisant le renforcement continu des contrôles et des pratiques de sécurité de l'information.

La sensibilisation des collaborateurs constitue un pilier central du dispositif. Tous les nouveaux embauchés sont formés aux enjeux de cybersécurité

et de protection des données dès leur intégration, afin de limiter les risques liés aux usages numériques et de diffuser une culture partagée de la sécurité de l'information au sein du Groupe.

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe entend poursuivre le renforcement de sa posture de cybersécurité et de protection des données dans une logique d'amélioration continue. Les priorités porteront sur l'actualisation régulière du plan d'action cybersécurité afin d'anticiper l'évolution des menaces, des technologies et des usages numériques.

Le Groupe ambitionne également de systématiser les recyclages de formation en cybersécurité pour l'ensemble des collaborateurs, avec un objectif de formation au minimum tous les deux ans, afin de maintenir un haut niveau de vigilance et d'appropriation des bonnes pratiques, au-delà de la formation initiale à l'embauche.

Enfin, Camusat poursuivra l'harmonisation progressive des pratiques de cybersécurité et de protection des données au sein de l'ensemble de ses filiales, afin de garantir un niveau de sécurité cohérent à l'échelle du Groupe et de répondre aux attentes croissantes des clients, investisseurs et partenaires financiers en matière de gouvernance numérique.

**Existence d'un
plan d'action
cybersécurité
Groupe**

0

incident de
cybersécurité
détecté

Investissements responsables & performance des business models

Description des enjeux

Le Groupe Camusat évolue dans un secteur à forte intensité capitalistique, nécessitant des investissements significatifs dans les infrastructures de télécommunications et les équipements énergétiques. Dans ce contexte, la capacité du Groupe à orienter ses décisions d'investissement vers des modèles économiques responsables constitue un enjeu stratégique majeur, tant pour la performance financière de long terme que pour la maîtrise des impacts environnementaux et sociaux associés à ses activités.

Les attentes des clients, des investisseurs et des bailleurs évoluent vers une intégration croissante des critères ESG dans les décisions d'allocation du capital. Pour Camusat, ces enjeux sont d'autant plus structurants que ses activités contribuent directement à l'accès aux télécommunications, à la transition énergétique des réseaux et au développement des territoires. L'alignement entre performance économique, création de valeur environnementale et impact social positif est ainsi au cœur de la stratégie du Groupe. Cet enjeu a été identifié comme matériel lors de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024, compte tenu de son impact direct sur la résilience, la compétitivité et la crédibilité du Groupe.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe a engagé une intégration progressive des critères ESG dans ses décisions d'investissement et dans l'évaluation de la performance de ses business models. Cette approche se traduit notamment par le développement de modèles économiques visant à améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures télécoms et à réduire leur empreinte carbone, tout en assurant la viabilité économique des projets.

À travers sa division dédiée aux infrastructures énergétiques et télécoms, le Groupe déploie des solutions reposant sur des technologies solaires et hybrides, permettant de réduire significativement la consommation de carburants fossiles et les émissions de gaz à effet de serre associées. Ces modèles contribuent également à renforcer la résilience des réseaux dans des zones parfois isolées ou soumises à des contraintes énergétiques importantes.

En 2025, la division Aktivco a par ailleurs développé un nouveau business model visant à répondre à un besoin croissant des clients opérateurs d'élargir rapidement leur couverture réseau, notamment dans des zones isolées ou rurales. Ce modèle repose sur une approche de conception optimisée des sites télécoms, fondée sur un dimensionnement strictement adapté aux besoins réels du client et aux

contraintes locales. L'objectif est d'éviter tout sur-équipement inutile, tant sur le plan technique que financier, tout en garantissant la continuité et la qualité du service.

En intégrant dès la phase de design des critères de sobriété énergétique et de performance carbone, ce business model permet de limiter les investissements superflus, de réduire l'empreinte environnementale des infrastructures déployées et d'optimiser les coûts d'exploitation sur le long terme. Il constitue un levier opérationnel pour concilier performance économique et réduction des impacts environnementaux.

Ce modèle contribue également à l'extension de la connectivité dans des zones peu couvertes, en apportant des infrastructures adaptées aux réalités des territoires ruraux et isolés. Il participe ainsi à la réduction de la fracture numérique et au développement économique et social des communautés concernées, en cohérence avec la stratégie de durabilité du Groupe.

En 2025, 52,6 % du chiffre d'affaires du Groupe provenait d'activités apportant une valeur environnementale, illustrant l'intégration croissante des enjeux de durabilité dans le cœur de l'activité. Le Groupe s'appuie par ailleurs sur des outils de suivi et de reporting permettant

52,6%

du chiffre d'affaires provenant de solutions contribuant à la transition énergétique

72,3%

investissements orientés vers des modèles sobres en carbone (solutions solaires et hybrides)

516

sites télécoms déployés en zones rurales ou isolées

3 017 024

Estimation des populations nouvellement couvertes

de mesurer les impacts environnementaux et économiques de ses investissements, notamment dans le cadre de sa trajectoire bas carbone validée par la Science Based Targets initiative (SBTi).

Objectifs à venir (2026–2030)

Sur la période 2026–2030, le Groupe entend renforcer l'intégration des critères ESG dans l'ensemble de ses décisions d'investissement, en cohérence avec sa stratégie de durabilité et ses engagements climatiques. Les priorités porteront sur la consolidation des outils d'analyse permettant d'évaluer simultanément la performance économique, environnementale et sociale des projets.

Le Groupe ambitionne également d'accroître la part de son chiffre d'affaires issue de modèles économiques contribuant à la transition énergétique et à la réduction de l'empreinte carbone des infrastructures télécoms, tout en poursuivant le déploiement de solutions adaptées aux zones rurales et isolées.

Enfin, Camusat poursuivra le dialogue avec ses investisseurs et bailleurs afin de renforcer la transparence sur la performance et les impacts de ses investissements responsables, et d'aligner durablement ses pratiques avec les attentes des parties prenantes et les standards internationaux applicables.

A photograph showing a business meeting. In the foreground, a person's hand in a brown suit jacket holds a silver pen, pointing at a bar chart on a document. In the background, another person in a blue shirt is also working at a desk with a laptop and a glass of water. The overall scene is professional and focused on data analysis.

Annexes Méthodologie, périmètre et reporting

Méthodologie de reporting ESG

Objectifs du reporting ESG

Le reporting ESG du Groupe Camusat vise à fournir une information fiable, transparente et comparable sur la performance environnementale, sociale et de gouvernance du Groupe. Il constitue un outil central de pilotage de la stratégie ESG et de suivi des plans d'actions associés.

Il permet notamment :

- d'évaluer les impacts, risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité identifiés comme matériels ;
- de répondre aux attentes des principales parties prenantes (clients, investisseurs, collaborateurs, partenaires, autorités) ;
- d'anticiper et de préparer la conformité aux exigences réglementaires, notamment celles liées à la directive CSRD et aux normes ESRS.

Le reporting s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, tant sur la qualité des données que sur la couverture progressive des enjeux ESG.

PÉRIMÈTRE temporel du reporting

Sauf mention contraire, les informations présentées dans le rapport ESG 2025 couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Certaines données environnementales, sociales ou de gouvernance peuvent être présentées sur plusieurs exercices afin de permettre une analyse de tendance et une meilleure lisibilité des évolutions.

Principes de reporting

Le reporting ESG du Groupe Camusat repose sur les principes suivants :

- Pertinence : les informations publiées sont directement liées aux enjeux matériels identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité réalisée en 2024 ;
- Exhaustivité : le reporting couvre l'ensemble des activités et zones géographiques significatives du Groupe ;
- Fiabilité : les données reposent sur des sources identifiées, des méthodologies documentées et des contrôles internes ;
- Comparabilité : les méthodes de calcul sont appliquées de manière cohérente dans le temps ;
- Transparence : les hypothèses, limites méthodologiques et axes d'amélioration sont explicités lorsque nécessaire.

Organisation et gouvernance du reporting ESG

Le pilotage du reporting ESG est assuré au niveau Groupe par la Direction RH et ESG rattachée à la Présidence et membre du Comité Exécutif.

Elle est notamment responsable :

- de la définition des méthodologies et des indicateurs ESG ;
- de la coordination de la collecte des données au sein des filiales ;
- de la consolidation, de l'analyse et de l'interprétation des informations ;
- de la restitution des résultats aux instances de gouvernance.

Chaque filiale du Groupe est responsable de la collecte et de la fiabilité des données ESG relevant de son périmètre d'activité. Des référents locaux (RH, E&S, HSE, Achats, Finance ou Opérations selon les sujets) contribuent à la remontée des données selon des formats et des calendriers définis au niveau Groupe.

Processus de collecte, outils et contrôles internes

Les données ESG sont issues de différentes fonctions internes, notamment :

- Ressources Humaines (effectifs, formation, diversité, conditions de travail) ;
- E&S/ HSE (santé-sécurité, incidents, déchets, biodiversité) ;
- Opérations (activités terrain, sites, performance énergétique) ;
- Achats (fournisseurs, sous-traitants, évaluations ESG) ;
- Finance (chiffre d'affaires, investissements, données de consolidation).

Depuis fin 2024, le Groupe s'appuie sur une solution digitale de pilotage de la performance durable permettant la centralisation des données ESG, l'harmonisation des méthodes de calcul, la fiabilisation des données environnementales, notamment carbone, et le suivi des trajectoires climatiques validées par la SBTi.

Plusieurs niveaux de contrôle sont mis en oeuvre afin d'assurer la qualité des données :

- contrôles de cohérence lors de la consolidation au niveau Groupe ;
- revues croisées entre fonctions ;
- audits internes ponctuels ;
- audits externes indépendants réalisés notamment dans le cadre des exigences des investisseurs, des standards de performance de la SFI et des évaluations EcoVadis et CDP.

Les constats issus de ces contrôles peuvent donner lieu à des plans d'actions correctives suivis dans le temps.

Référentiels et cadres de reporting

Le reporting ESG du Groupe Camusat s'appuie notamment sur les référentiels suivants :

- Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) ;
- Normes de performance de la Société Financière Internationale (SFI) ;
- Science Based Targets initiative (SBTi) ;
- Carbon Disclosure Project (CDP) ;
- EcoVadis ;
- Principes et orientations des normes européennes ESRS (CSRD).

Limites méthodologiques et perspectives

Malgré les efforts engagés, certaines limites peuvent subsister, liées notamment à l'hétérogénéité des pratiques locales, à la disponibilité progressive de certaines données ou à l'évolution des référentiels internationaux.

Le Groupe poursuit activement le renforcement de ses processus, outils et compétences afin d'améliorer continuellement la qualité, la couverture et la robustesse de son reporting ESG.

Périmètre de reporting et règles de consolidation ESG

Périmètre organisationnel

Sauf mention contraire, le reporting ESG couvre l'ensemble des entités contrôlées par le Groupe Camusat et consolidées dans les comptes du Groupe au titre de l'exercice 2025, selon les principes de contrôle opérationnel et financier.

Le périmètre inclut notamment :

- les filiales opérationnelles du Groupe ;
- les activités exercées au sein des divisions Camusat OpCo et Aktivco.

Distinction des périmètres OpCo et Aktivco



Le périmètre OpCo regroupe les activités de conception, construction, installation et maintenance d'infrastructures télécoms et énergétiques. Le Groupe agit principalement en tant que prestataire de services sur des infrastructures appartenant à ses clients opérateurs.

Les indicateurs ESG OpCo portent notamment sur :

- les impacts liés aux opérations de terrain ;
- la santé, la sécurité et les conditions de travail des collaborateurs ;
- les consommations d'énergie, les déchets et les déplacements ;
- la gestion des sous-traitants intervenant sur les chantiers.



Le périmètre Aktivco regroupe les activités de financement, construction, détention et exploitation d'infrastructures énergétiques et télécoms. Le Groupe est propriétaire ou exploitant à long terme des actifs, impliquant une responsabilité directe sur leur performance environnementale et sociale.

Les indicateurs ESG Aktivco couvrent notamment :

- la performance énergétique et carbone des sites ;
- les impacts sur la biodiversité ;
- la gestion des relations avec les communautés locales ;
- la conformité aux exigences des financeurs, notamment via l'application du SGES conforme aux standards de performance de la SFI.

Périmètre géographique

Le reporting ESG couvre les activités du Groupe dans l'ensemble des pays où il opère en 2025, principalement en Afrique, en Europe et dans les Caraïbes. Certaines informations peuvent être présentées de manière agrégée lorsque le niveau de détail local n'est pas pertinent.

Sous-traitance et chaîne de valeur

Les impacts ESG liés aux activités des sous-traitants et fournisseurs sont pris en compte de manière progressive, notamment à travers l'intégration de critères ESG dans les processus achats, l'évaluation des partenaires stratégiques et la sensibilisation aux exigences en matière de santé-sécurité, d'éthique et de droits humains.

Règles de consolidation et évolutions du périmètre

Les données ESG sont consolidées selon le principe du contrôle opérationnel. Les entités ou activités ne faisant pas l'objet d'un tel contrôle peuvent être exclues lorsque les données ne sont pas disponibles ou non significatives.

Méthodologie carbone et facteurs d'émission

La comptabilité carbone du Groupe repose sur une méthodologie structurée, homogène et reconduite à l'identique en 2025 par rapport à l'exercice précédent, afin de garantir la comparabilité des résultats dans le temps.

Référentiels méthodologiques

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe est réalisé conformément :

- au Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol), référentiel international de référence en matière de comptabilité carbone ;
- au Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BGES), tel que défini par la réglementation française.

Le GHG Protocol constitue également le référentiel retenu dans le cadre de la directive européenne CSRD, à laquelle le Groupe sera soumis à compter de l'exercice 2025 (reporting publié en 2026), ainsi que par l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour la validation des trajectoires de décarbonation des entreprises.

Principe de calcul des émissions

La comptabilité carbone repose sur le principe suivant :

$$\text{Émissions de GES} = \text{données d'activité} \times \text{facteur d'émission}$$

Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e) et calculées pour un périmètre organisationnel et opérationnel défini.

Les données d'activité utilisées peuvent être :

- physiques (kWh d'électricité consommés, litres de carburant, kilomètres parcourus, tonnes transportées, volumes de déchets, etc.) ;
- monétaires, lorsque les données physiques ne sont pas disponibles, via l'application de ratios monétaires ;
- extrapolées ou estimées,

Facteurs d'émission

Les facteurs d'émission utilisés proviennent majoritairement de bases de données publiques de référence, notamment la Base Carbone® de l'ADEME, complétées, le cas échéant, par des bases de données internationales reconnues.

Pour certains postes d'émissions spécifiques, le Groupe utilise également des facteurs d'émission transmis par des fournisseurs stratégiques du Groupe, lorsque ceux-ci sont disponibles, documentés et jugés représentatifs des produits ou services fournis. Le recours à ces facteurs d'émission spécifiques permet d'améliorer la précision des calculs et de mieux refléter les réalités opérationnelles de la chaîne de valeur.

Lorsque des facteurs d'émission spécifiques ne sont pas disponibles, des facteurs d'émission génériques, similaires ou approchés sont utilisés, sur la base d'hypothèses prudentes et cohérentes avec les activités du Groupe

Périmètre de reporting et catégories d'émissions

Les émissions de GES sont analysées selon les trois scopes définis par le GHG Protocol et les catégories du BGES :

- **Scope 1 / Catégorie 1** – Émissions directes de GES
Émissions issues de sources fixes et mobiles de combustion, des procédés hors énergie et des émissions fugitives.
- **Scope 2 / Catégorie 2** – Émissions indirectes associées à l'énergie
Émissions liées à la consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid achetés.
- **Scope 3 / Catégories 3 à 6** – Autres émissions indirectes
Émissions associées au transport amont et aval, aux déplacements professionnels et domicile-travail, aux achats de biens et services, aux immobilisations, à la gestion des déchets, ainsi qu'à l'utilisation et à la fin de vie des produits vendus.

Les postes d'émissions non pertinents au regard des activités du Groupe sont explicitement identifiés et exclus du périmètre de calcul.

Périmètre opérationnel et nature des données

Le périmètre opérationnel couvre l'ensemble des activités du Groupe incluses dans le reporting carbone.

Selon les postes d'émissions, les calculs reposent :

- sur des données physiques, lorsque celles-ci sont disponibles et pertinentes ;
- sur des données monétaires, notamment pour certains achats de services ;
- ou sur des exclusions justifiées lorsque les postes sont non pertinents.

Cette approche permet de concilier exhaustivité, fiabilité des données et proportionnalité de l'analyse.

Organisation de la démarche et fiabilité des données

La démarche de comptabilité carbone s'articule autour de quatre étapes principales :

- définition des périmètres et préparation de la collecte des données ;
- collecte des données par les filiales sur la base de référentiels communs ;
- calcul des émissions et analyse des résultats ;
- synthèse et restitution, incluant un rapport de résultats et un rapport méthodologique.

Au cours des deux derniers exercices, le Groupe a par ailleurs fait procéder à deux audits externes de son bilan carbone. Ces audits ont permis de confirmer la robustesse de la méthodologie mise en oeuvre, ainsi que sa capacité à fournir une vision exhaustive et cohérente des émissions de gaz à effet de serre du Groupe, sur l'ensemble de ses activités et de sa chaîne de valeur.

Cette organisation garantit l'homogénéité des méthodes, la traçabilité des hypothèses retenues et la fiabilité des résultats consolidés au niveau Groupe.

Limites méthodologiques

Comme toute démarche de comptabilité carbone, les résultats sont soumis à certaines limites, notamment liées à la disponibilité et à la qualité des données d'activité, ainsi qu'au recours ponctuel à des estimations.

Ces limites sont identifiées, documentées et intégrées dans l'analyse, et font l'objet d'une démarche d'amélioration continue d'un exercice à l'autre.

Reporting extra-financier

	Unité	2025	2024
ENVIRONNEMENT (E)			
Plus value environnementale			
Chiffre d'affaires apportant une plus-value environnementale	%	52,6	48,5
Part des investissements dans des modèles sobres en carbone	%	72	-
Emissions de CO₂ (méthodologie BGES)			
Emissions de CO ₂	tCO ₂ eq	223.292	214.975
Emissions de CO ₂ scope 1	%	3,87	4,77
Emissions de CO ₂ scope 2	%	0,04	0,06
Emissions de CO ₂ scope 3	%	96,09	95,17
Emissions directes de CO ₂ évitées	tCO ₂ eq	44.359	42.761
Emissions de gaz Nox évitées	Tonnes	121,58	125,35
Consommation d'énergie			
Consommations d'eau			
Consommation d'eau (m ³) des bureaux et des entrepôts logistique	m ³	7.999	9.014
Consommations d'énergie - sites télécoms			
Consommation totale d'énergie	KWh	213.108.549	230.177.000
Consommation d'énergie d'origine renouvelable	%	45,04	28,53
Consommation d'énergie issue de la production d'énergie sur site de sources non renouvelables	KWh	117.128.322	164.511.000
Consommation d'énergie issue de la production d'énergie sur site de sources renouvelables	KWh	95.980.227	65.666.000
Production d'énergie			
Production totale d'énergie (cumulée)	KWh	269.613.000	230.177.000
Production d'énergie de sources renouvelables (cumulée)	KWh	75.023.000	48.850.000
Capacité solaire installée (cumulée)	Kwc	61.900	45.760
Capacité en groupes électrogène installée	kW	75.800	-
Part du solaire dans la capacité totale installée	%	44,94	-
Biodiversité			
Sites biodiversité			
Sites télécoms où le Groupe détient des équipements situés dans une zone protégée	Nombre	244	228
Incidents environnementaux majeurs	Nombre	1	0
Reforestation			
Arbres coupés pour les besoins de construction	Nombre	748	416
Arbre plantés (action de reforestation)	Nombre	2.640	7.305

	Unité	2025	2024
Résilience climatique			
Sites télécoms où le Groupe détient des équipements situés dans une zone à risques climatiques élevés	Nombre	475	-
Incidents opérationnels (pannes) liés à des événements climatiques	Nombre	4	-
Flotte de véhicules			
Emissions CO₂ de la flotte de véhicules			
Consommation de carburant des véhicules	L	3.587.944	4.339.252
Kilomètres parcourus par la flotte de véhicules	km	31.807.645	33.414.354
Valeur moyenne des émissions de CO ₂ (en g/Km) de la flotte de véhicules	gCO ₂ e/km	284	290
Véhicules équipés d'un système de suivi GPS	%	78	-
Déchets			
Total déchet	Tonnes	710,8	822,7
Déchets dangereux	%	74,60	70,10
Total déchet - Incinération	%	0,98	0,50
Total déchet - Mise en décharge	%	8,15	6,90
Total déchet - Recyclage	%	71,81	66,80
Total déchet - Seconde vie	%	7,05	6,40
Total déchet - Stockage au 31/12	%	12,01	19,4
SOCIAL (S)			
Effectifs au 31/12			
Effectifs total (nombre)	Nombre	1.952	2.176
Effectifs total (ETP)	Nombre	1.950,13	2.168
Femmes (nombre)	%	14	15
Hommes (nombre)	%	86	85
Femmes (ETP)	%	14	15
Hommes (ETP)	%	86	85
Répartition des effectifs par catégorie professionnelle et genre			
Femmes "ouvriers"	%	1,95	2,60
Hommes "ouvriers"	%	51,23	50,50
Femmes "administratifs"	%	8,04	8,10
Hommes "administratifs"	%	11,94	11,50
Femmes "superviseurs"	%	0,97	0,80
Hommes "superviseurs"	%	11,48	12,50
Femmes "managers"	%	2,77	3,10
Hommes "managers"	%	11,63	10,80

	Unité	2025	2024
Répartition des effectifs par catégorie de contrats			
Employés permanents	%	68,95	69,40
Employés non permanents	%	31,05	30,60
Travailleurs temporaires			
Travailleurs temporaires (ETP)	Nombre	525,90	1.721,10
Travailleurs temporaires femmes (ETP)	%	7,99	3,50
Travailleurs temporaires hommes (ETP)	%	92,01	96,50
Consultants			
Consultants	Nombre	38	23
Stagiaires/ alternants			
Stagiaires/ alternants	Nombre	222	115
Stagiaires/ alternants femmes	%	32,9	21,7
Stagiaires/ alternants hommes	%	67,1	78,3
Emplois indirects (sous-traitants)			
Employés sous-traitants	Nombre	8.033	7.528
Employés sous-traitants femmes	%	6,14	5,46
Employés sous-traitants hommes	%	93,86	94,54
Répartition des effectifs par zone géographique			
Afrique de l'Ouest et Centrale	Nombre	616	707
Afrique de l'Est, Océan Indien et Moyen-Orient	Nombre	767	838
Caraïbes et Amérique Latine (CALA)	Nombre	281	319
Europe	Nombre	288	312
Embauche/ départs			
Embauches	Nombre	375	640
Taux d'embauches	%	17,29	25,39
Taux d'embauches contrats permanents	%	3,50	-
Départs	Nombre	464	945
Taux de départs	%	21,39	37,49
Taux de départs volontaires	%	10,47	14,60
Rotation du personnel (y compris les contrats à durée déterminée)	%	19,34	31,43
Dialogue social			
Représentants du personnel (membres du comité d'entreprise, délégués du personnel)	Nombre	77	91
Membres de comités santé sécurité (CHSCT, CSST, etc.)	Nombre	100	115
Filiales dotées de représentants du personnel	%	74	71,4
Employés couverts par une représentation du personnel	%	88	-
Employés représentant un syndicat	Nombre	75	82
Conflits sociaux significatifs (grèves, arrêts collectifs)	Nombre	0	0

Formation & développement des compétences

	Unité	2025	2024
Formation			
Heures de formation délivrées	h	73.554	35.932
Heures de formations réalisées en interne	%	24	52
Moyenne des heures de formation par employé	h	37,7	16,5
Heures de formation dispensées aux femmes	%	27,8	13
Heures de formation dispensées aux hommes	%	72,2	87
Heures de formation dispensées aux "ouvriers"	%	31	61
Heures de formation dispensées aux "administratifs"	%	19	15
Heures de formation dispensées aux "superviseurs"	%	21	11
Heures de formation dispensées aux "managers"	%	29	13
Heures de formation délivrées sur les thèmes de l'ESG	%	41	-
Heures de formation Santé et sécurité	h	27.624	24.940
Heures de formation Santé et sécurité délivrées par nos formateurs internes	h	13.214	7.925
Heures de formation délivrées sur le thème de la sécurité routière	h	2.000	-
Employés formés sur le thème de la sécurité routière	Nombre	369	-
Heures de formation délivrées sur le thème du changement climatique	%	692	139
Heures de formation délivrées sur le thème de l'éthique/ anticorruption	h	820,7	2.260
Employés formés sur le thème de l'éthique/ anticorruption	Nombre	541	-
Heures de formation délivrées sur les thèmes de l'égalité professionnelle, la non discrimination et la lutte contre toute forme de harcèlement	h	425,7	311,4
Heures de formation délivrées sur les thèmes de l'éthique et des droits humains	h	741	-
Employés formés sur les thèmes de l'éthique et des droits humains	%	29	-
Heures de formation délivrées sur le thème de la non discrimination et du harcèlement	h	226	311
Employés formés sur le thème de la non discrimination et du harcèlement	Nombre	267	-
Côût annuel des dépenses de formations externes au cours de la période	EUR - Euro	138.838	172.263
Développement des compétences			
Taux de retour des entretiens annuels de performance et de développement	%	92,3	91,7
Conditions de travail & relations de travail			
Heures travaillées			
Heures travaillées payées des employés	h	3.943.930	4.552.516
Heures travaillées payées des travailleurs temporaires	h	1.028.027	1.293.034
Egalité professionnelle			
Index d'égalité professionnelle (/100)	Score de l'indice d'égalité des sexes	59,59	53,2
Indicateur d'écart salarial entre les hommes et les femmes	%	-25,89	-20,19

	Unité	2025	2024
Assurance - couverture sociale			
Employés permanents bénéficiant d'un dispositif d'assurance santé	%	96	93,9
Employés permanents bénéficiant d'une assurance qui couvre les accidents du travail	%	95,6	92,5
Diversité			
Nationalités	Nombre	36	36
Femmes parmi les superviseurs et managers	%	14	14,2
Femmes membres du Comité Exécutif du Groupe	%	30	33,3
Femmes membres de Comité de Direction filiales	%	22	27
Incident lié à la discrimination ou au harcèlement	Nombre	0	1
Âge			
Âge moyen	année	39,4	38,4
Nombre d'employés en dessous de l'âge de 30 ans	%	20,3	23,8
Nombre d'employés au dessus de l'âge de 50 ans	%	12	10
Handicap			
Employés en situation de handicap	Nombre	4	4
Engagement des employés			
Ancienneté moyenne	année	5,18	4,8
Enquête de satisfaction employés (dernière enquête réalisée en 2024)			
Employés promoteurs	%	32	32
Employés détracteurs	%	27	27
eNPS	Score eNPS	1	1
Dispositif de partage de la création de valeur			
Employés permanents bénéficiant d'un dispositif de partage de la création de valeur (ex : participation aux bénéfices)	%	26,67	20,9
Santé sécurité au travail			
Accidents			
Accidents du travail (employés)	Nombre	42	48
Accidents du travail (employés) ayant entraîné un arrêt de travail	Nombre	19	36
Accidents du travail (employés) ayant entraîné un décès	Nombre	0	1
Accidents du travail (tiers)	Nombre	26	10
Taux de gravité accidents de travail (employés)	%	0,22	0,3
Taux de fréquence accidents de travail (employés)	%	4,82	8
Absentéisme			
Jours calendaires d'arrêts de travail suite à un accident du travail (employés)	j	856	1.503
Jours calendaires d'arrêts de travail pour maladie (employés)	j	3.761	6.105
Jours calendaires d'arrêts de travail pour maternité (employés)	j	2.706	2.322
Jours calendaires d'arrêts de travail pour paternité (employés)	j	684	794
Taux d'absentéisme (employés)	%	1,62	0,24

SOCIÉTAL ET GOUVERNANCE (G)

	Unité	2025	2024
Gouvernance ESG			
Filiales avec une gouvernance ESG	%	80	-
Audits internes ESG	Nombre	20	3
Audits externes ESG	Nombre	3	3
Éthique & griefs			
Éthique			
Alertes éthiques sur la période	Nombre	0	1
Audits de conformité (éthique, anticorruption, réglementaire, financier, HSE, E&S, RH, etc.)	Nombre	23	6
Employés couverts par le Code Ethique du Groupe	%	100	100
Litiges et amendes pour non-respect des réglementations	Nombre	0	0
Griefs			
Griefs remontés par les parties prenantes	Nombre	75	-
Griefs remontés par les parties prenantes résolus/ clôturés	Nombre	70	-
Délai moyen de résolution des griefs remontés par les parties prenantes	Jours	7,2	-
Délai moyen de résolution des griefs sociaux remontés par les parties prenantes	Jours	18	-
Sécurité de l'information			
Incident sécurité de l'information			
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information au cours de période	Nombre	0	0
Score sécurité IT	Nombre (/ 1000)	800	760
Achats responsables			
Fournisseurs localisés en Europe	%	11	24,6
Fournisseurs localisés hors Europe	%	89	75,4
Fournisseurs locaux (nombre)	%	98	95,7
Fournisseurs centraux gérés par le Groupe évalués sur des critères ESG (en volume d'achat)	%	92,1	95,6
Fournisseurs centraux gérés par le Groupe qui intègrent la dimension ESG dans leur stratégie (en volume d'achat)	%	93,9	95,4
Sociétal			
Emplois pour les communautés locales			
Employés locaux	%	98	98,1
Manager et superviseur locaux	%	92,7	93,4
Stagiaire/ alternants sur la période	Nombre	222	300
Conditions de vie locales			
Partenariats locaux	Nombre	14	16
Dépenses en faveur du développement des communautés locales	EUR - Euro	37.794	39.049
Inclusion économique			
Sites télécoms déployés en zones rurales ou isolées	Nombre	516	N/A
Estimation des populations nouvellement couvertes	Nombre	3.017.024	N/A

Glossaire des termes ESG

Analyse de double matérialité

Processus structuré visant à identifier et hiérarchiser les enjeux de durabilité significatifs pour le Groupe, en évaluant à la fois :

- (i) les impacts réels ou potentiels des activités sur l'environnement et la société (matérialité d'impact), et
- (ii) les risques et opportunités financiers liés aux enjeux ESG susceptibles d'affecter la performance, la situation financière ou les perspectives du Groupe (matérialité financière).

Aktivco

Division du Groupe Camusat dédiée au financement, à la détention et à l'exploitation d'actifs énergétiques et d'infrastructures associées, impliquant une responsabilité directe du Groupe sur la gestion des impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance des actifs exploités.

Audit ESG (interne / externe)

Processus d'évaluation systématique visant à vérifier la conformité des pratiques, procédures et données ESG du Groupe par rapport aux politiques internes, aux exigences réglementaires applicables et aux référentiels de référence. Les audits externes sont réalisés par des tiers indépendants.

Biodiversité

Variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres et aquatiques, susceptible d'être affectée par les activités du Groupe, notamment lors de l'implantation, de l'exploitation ou de la maintenance d'infrastructures.

Chaîne de valeur

Ensemble des activités, ressources et relations impliquées dans la création de valeur du Groupe, incluant les activités en amont (fournisseurs, sous-traitants), les opérations propres du Groupe et les activités en aval liées à l'utilisation des services et solutions déployées.

Code Éthique

Document cadre définissant les principes, règles de conduite et exigences applicables à l'ensemble des collaborateurs et partenaires du Groupe en matière d'éthique, d'intégrité, de respect des droits humains, de lutte contre la corruption et de conformité réglementaire.

CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

Directive européenne établissant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité, visant à améliorer la transparence, la comparabilité et la fiabilité des informations ESG publiées par les entreprises.

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Gaz contribuant au changement climatique, exprimés en tonnes de CO₂ équivalent, générés directement ou indirectement par les activités du Groupe et par sa chaîne de valeur, conformément aux méthodologies de référence.

Émissions évitées

Estimation des émissions de gaz à effet de serre non générées grâce au déploiement de solutions énergétiques bas carbone, calculée par comparaison avec un scénario de référence reposant sur des solutions énergétiques conventionnelles. Cet indicateur est présenté à titre informatif et distinct des émissions propres du Groupe.

ESG (Environmental, Social and Governance)

Ensemble de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance utilisés pour analyser les impacts, risques et opportunités liés à la durabilité et pour évaluer la performance extra-financière d'une organisation.

ESRS (European Sustainability Reporting Standards)

Normes européennes de reporting de durabilité définissant les informations à publier dans le cadre de la CSRD, couvrant les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

GHG Protocol

Référentiel international de référence pour la comptabilisation et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre, structurant les émissions en scopes 1, 2 et 3.

HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)

Ensemble des politiques, procédures et dispositifs visant à prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnes et à limiter les impacts environnementaux des activités du Groupe.

Indicateur clé de performance (KPI)

Indicateur quantitatif ou qualitatif permettant de mesurer, suivre et piloter la performance du Groupe au regard de ses objectifs ESG et de ses enjeux matériels.

Intensité carbone

Indicateur exprimant le ratio entre les émissions de gaz à effet de serre et un indicateur économique ou opérationnel de référence, permettant d'évaluer l'efficacité carbone des activités du Groupe.

Normes de performance de la SFI (IFC Performance Standards)

Référentiel international définissant les exigences applicables en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux pour les projets financés par des institutions financières internationales.

Objectifs de Développement Durable (ODD)

Objectifs adoptés par les Nations Unies visant à promouvoir un développement économique, social et environnemental durable à l'échelle mondiale.

OpCo (Camusat OpCo)

Division du Groupe Camusat regroupant les activités de conception, construction, installation et maintenance d'infrastructures télécoms et énergétiques, exercées principalement en tant que prestataire de services sur des infrastructures appartenant aux clients.

Parties prenantes

Personnes, groupes ou organisations susceptibles d'influencer ou d'être influencés par les activités, décisions et performances du Groupe.

Périmètre de reporting ESG

Ensemble des entités, activités et zones géographiques incluses dans la collecte, la consolidation et la publication des informations ESG, conformément aux règles de consolidation définies par le Groupe.

Plan de Gestion de Trajet (PGT)

Dispositif de prévention visant à identifier, évaluer et maîtriser les risques liés aux déplacements professionnels, en définissant des mesures adaptées aux trajets à risque.

Scope 1

Émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources détenues ou contrôlées par le Groupe.

Scope 2

Émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à la production de l'énergie achetée et consommée par le Groupe.

Scope 3

Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre générées tout au long de la chaîne de valeur du Groupe, en amont et en aval des activités propres.

SBTi (Science Based Targets initiative)

Initiative internationale évaluant et validant les trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre des entreprises au regard des objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

SGES (Système de Gestion Environnemental et Social)

Cadre de management structuré permettant d'identifier, évaluer, prévenir et suivre les impacts environnementaux et sociaux des activités du Groupe, aligné sur les normes de performance de la SFI.

Solutions solaires et hybrides

Infrastructures énergétiques combinant production d'énergie solaire, dispositifs de stockage et solutions d'appoint, visant à réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions associées.

Sous-traitant / contractant

Entité tierce intervenant pour le compte du Groupe dans le cadre de ses activités opérationnelles, notamment sur les chantiers et sites télécoms.

Trajectoire de décarbonation

Objectifs et plan d'actions définis par le Groupe visant à réduire progressivement ses émissions de gaz à effet de serre à court, moyen et long terme, conformément à une trajectoire validée scientifiquement.

Zones protégées

Espaces géographiques bénéficiant d'un statut de protection environnementale reconnu par la réglementation nationale ou internationale.



Faire du développement durable un choix judicieux pour l'avenir des infrastructures de télécommunication



contact:

public.relations@camusat.com

www.camusat.com



Veuillez considérer l'environnement. N'imprimez pas ce document.

© 2026 GROUPE CAMUSAT. Tous les droits sont réservés.